



RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

AU 30 JUIN 2013



ATTESTATION DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2013

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice 2013, de leur incidence sur les comptes ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Daniela Riccardi
Directeur Général



Rapport semestriel d'activité

Le Conseil d'administration de Baccarat, réuni le 30 septembre 2013, a arrêté les comptes semestriels au 30 juin 2013 comme suit :

Extrait comptes consolidés

<i>en milliers d'euros</i>	S1 2012	S1 2013
Chiffre d'affaires	73 724	69 769
Résultat opérationnel courant	(1 949)	(4 747)
Résultat opérationnel	(2 542)	(5 610)
Résultat net consolidé	(848)	(5 791)
Capitaux propres	67 666	61 284
Endettement financier net	2 440	13 836
Taux d'endettement net (gearing)	-	23%

Le chiffre d'affaires consolidé du 1^{er} semestre 2013 de Baccarat s'établit à 69,8 M€ (+0,4% à taux de changes constants). A taux de changes courants, les ventes reculent de 5,4% du fait de l'évolution négative des monnaies, principalement le yen, le Japon représentant une part significative de l'activité du Groupe.

Aux Etats-Unis, le chiffre d'affaires du Groupe croît de 3% en dollars d'une année sur l'autre (+3% en euros), porté par le développement de l'activité e-commerce et la croissance des ventes en gros. Au début du mois de juin, le Groupe a également ouvert une nouvelle boutique « flagship » située sur l'emblématique Madison Avenue à New York. Au Japon, les ventes croissent de 12% en yens par rapport au S1 2012 (-7,8% en euros), soutenues par une reprise de l'activité dans le pays. Par ailleurs, l'activité en Chine et en Asie du Sud connaît de fortes progressions. En revanche, le chiffre d'affaires est en baisse de 10% en Europe par rapport à 2012, notamment impacté par un climat de consommation difficile.

Dans ce contexte, Baccarat a maintenu ses niveaux d'investissements commerciaux tout en adaptant son niveau de production. Cette stratégie, associée à la baisse du chiffre d'affaires, a pesé sur le résultat opérationnel courant qui s'inscrit en perte de 4,7 M€ sur le semestre contre -1,9M€ au S1 2012. Le résultat opérationnel ressort, pour sa part, en perte de 5,6 M€ au cours de la période, à

rapprocher d'une perte de 2,5 M€ sur le S1 2012. Le résultat net du Groupe est également négatif et s'établit à -5,8 M€.

Au cours du semestre, Baccarat a signé un prêt bancaire revolving de 16 M€ et un crédit d'investissement de 11,58 M€. Ces financements viennent compléter l'augmentation de capital de 27,5 M€ réalisée fin juin 2012 par la société. De plus, OSEO Industrie a mis à la disposition de la Société un crédit complémentaire à moyen terme d'un montant de 2 M€, d'une durée de 4 ans affecté au financement d'investissements industriels à la Manufacture.

Au 30 juin 2013, les fonds propres sont de 61,3 M€. La trésorerie brute est de 18,9 M€ et l'endettement net s'élève quant à lui à 13,8 M€, à rapprocher de 2,2 M€ au 31 décembre 2012. Ce niveau d'endettement s'explique notamment du fait des investissements (11,1 M€ sur la période) dédiés au nouveau Four et à l'ouverture de la nouvelle boutique de New York. L'endettement financier brut de Baccarat est composé à 66% d'emprunts et dettes à long terme.

Groupe

Baccarat

COMPTES CONSOLIDES

AU 30 JUIN 2013

BACCARAT - Comptes consolidés au 30 juin 2013

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

(en milliers d'euros)

	Note	30/06/2013	30/06/2012	Variation	%
Chiffre d'affaires	5.1	69 769	73 724	(3 955)	-5,4%
Autres produits de l'activité		216	402	(186)	-46,3%
Achats consommés Y/C variation de stocks		(9 915)	(8 170)	(1 745)	21,4%
Charges de personnel	5.2	(33 235)	(36 022)	2 787	-7,7%
Charges externes	5.4	(28 831)	(27 970)	(861)	3,1%
Impôts et taxes		(941)	(776)	(165)	21,3%
Dotations aux amortissements		(3 753)	(2 856)	(897)	31,4%
Dotations aux provisions	5.3	(634)	(1 082)	448	-41,4%
Reprises sur provisions	5.3	363	844	(481)	-57%
Autres produits d'exploitation	5.5	3 769	1 962	1 807	92,1%
Autres charges d'exploitation	5.5	(1 553)	(2 005)	452	-22,5%
Résultat des activités opérationnelles courant		(4 745)	(1 949)	(2 796)	143,5%
Autres produits opérationnels	5.6	-	438	(438)	-100,0%
Autres charges opérationnelles	5.6	(863)	(1 031)	168	-16,3%
Résultat des activités opérationnelles		(5 608)	(2 542)	(3 066)	120,6%
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie		130	-	130	na
Coût de l'endettement financier brut	5.7.2	(501)	(249)	(252)	101,2%
Autres produits financiers	5.7.1	604	4	600	15000,0%
Autres charges financières	5.7.1	(648)	62	(710)	-1145,2%
Résultat financier		(415)	(183)	(232)	-126,8%
Quote-part du résultat dans les entreprises mises en équivalence	6.3	(15)	(14)	(1)	7,1%
Résultat avant impôt		(6 038)	(2 739)	(3 299)	-120,4%
Charges d'impôt sur le résultat	5.8	248	1 891	(1 643)	-86,9%
Résultat après impôt		(5 790)	(848)	(4 942)	-582,8%
Résultat de la période		(5 790)	(848)	(4 942)	-582,8%
Dont attribuable aux propriétaires de la société		(5 846)	(693)	(5 153)	-743,6%
Dont attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		56	(155)	211	136,1%
<i>Résultat de base par action (en euros)</i>		<i>(6,97)</i>	<i>(1,02)</i>	<i>(5,95)</i>	<i>-583,3%</i>
<i>Résultat dilué par action (en euros)</i>		<i>(6,97)</i>	<i>(1,02)</i>	<i>(5,95)</i>	<i>-583,3%</i>

ETAT RESUME DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE

(en milliers d'euros)

	Note	30/06/2013	30/06/2012
Résultat de la période		(5 790)	(848)
<i>Autres éléments du résultat global :</i>			
Variation de juste valeur et transferts en résultat liés aux instruments financiers	5.7.2	(372)	548
Variation de la réserve de conversion		(72)	(387)
Variation des autres réserves (*)		(1 473)	-
Charge d'impôt sur les autres éléments du résultat global		621	(238)
Autres éléments du résultat global net d'impôt		(1 296)	(77)
Résultat global total de la période		(7 086)	(925)
Attribuable aux :			
Propriétaires de la société		(7 923)	(776)
Participations ne donnant pas le contrôle		837	(149)

(*) dont (1473)K€ dû au changement de méthode sur IAS 19

BACCARAT - Comptes consolidés au 30 juin 2013

ACTIF CONSOLIDE		(en milliers d'euros)	
	Note	30/06/2013	31/12/2012
Immobilisations incorporelles	6.1	7 061	7 828
Immobilisations corporelles	6.2	40 270	33 642
Participations dans les entreprises mises en équivalence	6.3	21	37
Autres actifs financiers	6.4	3 277	3 324
Actifs d'impôt différé	5.8.1	6 243	4 741
TOTAL ACTIFS NON COURANTS		56 872	49 572
Stocks	6.5	42 736	40 963
Créances clients	6.6	18 033	25 021
Créances d'impôt courant	5.8.1	2 216	1 841
Autres débiteurs	6.7	7 951	9 951
Autres actifs financiers courants	6.8	1 795	2 302
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6.9	18 865	32 622
TOTAL ACTIFS COURANTS		91 596	112 700
TOTAL ACTIF		148 468	162 272

PASSIF CONSOLIDE**(en milliers d'euros)**

	Note	30/06/2013	31/12/2012
Capital social		20 768	20 768
Prime liée au capital	6.11	24 829	24 829
Réserves		24 527	26 486
Réserves de conversion		(3 328)	(3 256)
Résultat de l'exercice		(5 846)	46
CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES AUX PROPRIETAIRES DE LA SOCIETE		60 950	68 873
Participations ne donnant pas le contrôle		334	(503)
TOTAL CAPITAUX PROPRES	6.10	61 284	68 370
Emprunts et dettes financières à long terme	6.14	21 561	1 834
Avantages du personnel	6.13	9 469	8 374
Provisions	6.12	1 195	1 088
Autres passifs non courants		130	137
Passifs d'impôt différé	5.8.1	1 192	1 047
TOTAL PASSIFS NON COURANTS		33 547	12 480
Provisions	6.12	548	718
Dettes fournisseurs		18 660	23 616
Autres créditeurs	6.15	23 007	23 752
Dettes financières à court terme	6.14	11 140	32 941
Passifs d'impôt exigible	5.8.1	282	395
TOTAL PASSIF COURANT		53 637	81 422
TOTAL PASSIF		87 184	93 902
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		148 468	162 272

	Note	30/06/2013	31/12/2012
Résultat de la période (y compris intérêts minoritaires)		(5 790)	(138)
<i>Ajustements pour :</i>			
Amortissements et provisions		3 304	5 964
Profits sur pertes de réévaluation (juste valeur)		(357)	(871)
Résultats de cession et pertes et profits de dilution		29	(28)
Produits de dividendes		-	-
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence		15	14
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt		(2 799)	4 941
Elimination de la charge (produit d'impôt)		(834)	209
Elimination du coût de l'endettement financier net		371	320
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt		(3 262)	5 470
Incidence de la variation des stocks et en-cours		(2 305)	(7 519)
Incidence de la variation des clients et autres débiteurs		8 341	(6 412)
Incidence de la variation des fournisseurs et autres créditeurs		(4 319)	10 648
Impôt sur le résultat payé		(529)	(592)
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX ACTIVITES OPERATIONNELLES		(2 074)	1 595
Incidence des variations de périmètre		-	-
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		(11 145)	(11 377)
Acquisition d'actifs financiers		(4)	(97)
Variation des prêts		8	(47)
Produits de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		-	346
Dividendes reçus		-	-
Autres flux liés aux opérations d'investissement		-	-
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		(11 141)	(11 175)
Augmentation de capital		-	26 079
Emission d'emprunts		18 217	9 701
Remboursement d'emprunts		(13 021)	(6 156)
Intérêts financiers versés		(371)	(320)
Dividendes payés		-	-
Autres flux liés aux opérations de financement		34	38
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT		4 859	29 342
VARIATION DE LA TRESORERIE	6.9	(8 356)	19 762
Trésorerie d'ouverture	6.9	26 400	6 699
Effet de la variation du taux de change		269	(61)
Trésorerie clôture	6.9	18 313	26 400
VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE		(8 356)	19 762

ETAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

La variation des capitaux propres au 30 juin 2013 se présente de la façon suivante :

(en milliers d'euros)

	Capital	Réserves liées au capital	Réserves et résultats consolidés	Résultats enregistrés directement en capitaux propres	Total Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
31 décembre 2012	20 768	24 957	22 629	519	68 873	(503)	68 370
Augmentation de capital	-	-			-		-
Résultat net de la période			(5 846)		(5 846)	56	(5 790)
<i>Autres éléments du résultat global :</i>							
Variation de juste valeur et transferts en résultat liés aux instruments financiers				(244)	(244)		(244)
Variation de la réserve de conversion (*)			(72)		(72)	-	(72)
Variation des autres réserves (**)		-	(1 761)		(1 761)	781	(980)
Total autres éléments du résultat global	-	-	(1 833)	(244)	(2 077)	781	(1 296)
<i>Transactions avec les propriétaires comptabilisées directement en capitaux propres :</i>							
Paiement fondé sur les actions		-			-	-	-
Total transactions avec les propriétaires comptabilisées directement en capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-
30 juin 2013	20 768	24 957	14 950	275	60 950	334	61 284

(*) dont 640 K€ d' affectation partielle de la marge sur stock en diminution des réserves de conversion.

(**) dont (950) K€ impact net de changement de méthode sur IAS19 et (779) K€ de limitation des intérêts minoritaires de la Grèce

La variation des capitaux propres au 31 décembre 2012 se présente de la façon suivante :

(en milliers d'euros)

	Capital	Réserves liées au capital	Réserves et résultats consolidés	Résultats enregistrés directement en capitaux propres	Total Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
31 décembre 2011	16 285	3 352	22 654	(489)	41 802	(314)	41 488
Augmentation de capital	4 483	21 596			26 079		26 079
Résultat net de la période			46		46	(184)	(138)
<i>Autres éléments du résultat global :</i>							
Variation de juste valeur et transferts en résultat liés aux instruments financiers				1 008	1 008		1 008
Variation de la réserve de conversion (*)			(21)		(21)	(5)	(26)
Variation des autres réserves		-	(50)		(50)	-	(50)
Total autres éléments du résultat global	-	-	(71)	1 008	937	(5)	932
<i>Transactions avec les propriétaires comptabilisées directement en capitaux propres :</i>							
Paiement fondé sur les actions		9			9	-	9
Total transactions avec les propriétaires comptabilisées directement en capitaux propres	-	9	-	-	9	-	9
31 décembre 2012	20 768	24 957	22 629	519	68 873	(503)	68 370

(*) dont 786 K€ d' affectation partielle de la marge sur stock en diminution des réserves de conversion.

Notes annexes aux comptes consolidés au 30 juin 2013

1	PRINCIPES COMPTABLES.....	13
1.1	ESTIMATIONS ET JUGEMENTS.....	13
1.2	METHODES DE CONSOLIDATION	14
1.3	CONVERSION DES ETATS FINANCIERS DES FILIALES ETRANGERES	15
1.4	OPERATIONS LIBELLEES EN DEVISES.....	15
1.5	CHIFFRE D'AFFAIRES	16
1.6	AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS	16
1.7	FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT	16
1.8	AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	17
1.9	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	17
1.9.1	<i>Valeur brute</i>	17
1.9.2	<i>Amortissement</i>	18
1.10	DEPRECIATION DES ELEMENTS D'ACTIFS	19
1.11	ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS.....	20
1.12	STOCKS.....	23
1.13	IMPOTS	24
1.14	PROVISIONS	24
1.15	ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL	25
1.16	BAUX ET LOYERS PROGRESSIFS.....	27
1.17	PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS.....	27
1.18	RESULTAT PAR ACTION.....	28
2	GESTION DU RISQUE FINANCIER.....	29
2.1	RISQUE DE CREDIT	29
2.1.1	<i>Clients et autres débiteurs</i>	29
2.1.2	<i>Garanties</i>	30
2.2	RISQUE DE LIQUIDITE	31
2.3	RISQUE DE MARCHE.....	32
2.3.1	<i>Risque de change</i>	32
2.3.2	<i>Risque de taux d'intérêt</i>	33
2.3.3	<i>Gestion du capital</i>	33
3	PERIMETRE DE CONSOLIDATION.....	34
4	SECTEURS OPERATIONNELS	35
4.1	COMPTE DE RESULTAT.....	35
4.2	BILAN.....	36
4.3	INVESTISSEMENTS ET AUTRES	37
5	COMPTE DE RESULTAT	39
5.1	CHIFFRE D'AFFAIRES	39
5.2	CHARGES DE PERSONNEL.....	39
5.3	DOTATIONS AUX PROVISIONS	40
5.4	CHARGES EXTERNES.....	40
5.5	AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION	40
5.6	AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS	41
5.7	RESULTAT FINANCIER.....	41
5.7.1	<i>Autres produits et charges financières</i>	41
5.7.2	<i>Instruments dérivés</i>	42
5.8	IMPOTS SUR LES RESULTATS	43
5.8.1	<i>Evolution des postes de bilan</i>	44
5.8.2	<i>Analyse des impôts différés</i>	44
5.8.3	<i>Réconciliation entre la charge d'impôt théorique au taux légal en France et la charge d'impôt réelle</i> 46	
5.8.4	<i>Déficits reportables n'ayant pas donné lieu à la comptabilisation d'un impôt différé actif</i>	47
6	BILAN CONSOLIDE	48
6.1	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	48

6.2	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	50
6.3	TITRES MIS EN EQUIVALENCE	51
6.3.1	<i>Evolution de la valeur d'équivalence</i>	51
6.3.2	<i>Quote-part des capitaux propres et des résultats nets des sociétés mises en équivalence</i>	52
6.3.3	<i>Informations agrégées des sociétés mises en équivalence</i>	52
6.4	AUTRES ACTIFS FINANCIERS	52
6.5	STOCKS.....	53
6.6	CLIENTS.....	54
6.7	AUTRES DEBITEURS	54
6.8	AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS.....	55
6.9	TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE.....	55
6.10	CAPITAUX PROPRES	56
6.11	PAIEMENT A BASE D' ACTIONS.....	56
6.11.1	<i>Contexte</i>	57
6.11.2	<i>Principes méthodologiques et hypothèses d'évaluation des prix</i>	57
6.12	PROVISIONS	59
6.13	AVANTAGES DU PERSONNEL.....	60
6.13.1	<i>France</i>	62
6.13.2	<i>Filiales étrangères</i>	65
6.13.3	<i>Droit individuel à la formation</i>	71
6.14	EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	71
6.15	AUTRES CREDITEURS.....	75
6.16	PASSIFS EVENTUELS.....	75
7	ENGAGEMENTS HORS BILAN.....	77
7.1	PAR NATURE.....	77
7.2	ECHEANCIER.....	77
7.3	ENGAGEMENTS DE LOCATION.....	80
8	RESULTAT PAR ACTION.....	81
9	RELATIONS AVEC LES PARTIES LIEES.....	82
9.1	SOCIETE MERE ET SOCIETE TETE DE GROUPE	82
9.2	OPERATIONS AVEC LES PRINCIPAUX DIRIGEANTS	82
9.2.1	<i>Rémunération des administrateurs et du dirigeant</i>	82
9.2.2	<i>Historique des plans d'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions</i>	86
	<i>Informations sur les options de souscription d'actions consenties aux dix premiers salariés attributaires de la Société</i>	87
10.1	MONTANT PROVISIONNE AUX FINS DU VERSEMENT DE PENSION, RETRAITE OU AUTRES AVANTAGES .	87
10.2	TRANSACTIONS AVEC LES PRINCIPAUX DIRIGEANTS ET ADMINISTRATEURS :.....	87
11	AUTRES TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES.....	88

FAITS SIGNIFICATIFS DE LA PERIODE

1. Evolution de l'activité

Le chiffre d'affaires consolidé du 1^{er} semestre 2013 de Baccarat s'établit à 69,8 M€ (+0,4% à taux de changes constants). A taux de changes courants, les ventes reculent de 5,4% du fait de l'évolution négative des monnaies, principalement le yen, le Japon représentant une part significative de l'activité du Groupe.

Aux Etats-Unis, le chiffre d'affaires du Groupe croît de 3% en dollars d'une année sur l'autre (+3% en euros), porté par le développement de l'activité e-commerce et la croissance des ventes en gros. Au début du mois de juin, le Groupe a également ouvert une nouvelle boutique « flagship » située sur l'emblématique Madison Avenue à New York. Au Japon, les ventes croissent de 12% en yens par rapport au S1 2012 (-7,8% en euros), soutenues par une reprise de l'activité dans le pays. Par ailleurs, l'activité en Chine et en Asie du Sud connaît de fortes progressions. En revanche, le chiffre d'affaires est en baisse de 10% en Europe par rapport à 2012, notamment impacté par un climat de consommation difficile.

Dans ce contexte, Baccarat a maintenu ses niveaux d'investissements commerciaux tout en adaptant son niveau de production. Cette stratégie, associée à la baisse du chiffre d'affaires, a pesé sur le résultat opérationnel courant qui s'inscrit en perte de 4,7 M€ sur le semestre contre -1,9M€ au S1 2012. Le résultat opérationnel ressort, pour sa part, en perte de 5,6 M€ au cours de la période, à rapprocher d'une perte de 2,5 M€ sur le S1 2012. Le résultat net du Groupe est également négatif et s'établit à -5,8 M€.

Au cours du semestre, Baccarat a signé un prêt bancaire revolving de 16 M€ et un crédit d'investissement de 11,58 M€. Ces financements viennent compléter l'augmentation de capital de 27,5 M€ réalisée fin juin 2012 par la société. De plus, OSEO Industrie a mis à la disposition de la Société un crédit complémentaire à moyen terme d'un montant de 2 M€, d'une durée de 4 ans affecté au financement d'investissements industriels à la Manufacture.

Au 30 juin 2013, les fonds propres sont de 61,3 M€. La trésorerie brute est de 18,9 M€ et l'endettement net s'élève quant à lui à 13,8 M€, à rapprocher de 2,2 M€ au 31 décembre 2012. Ce niveau d'endettement s'explique notamment du fait des investissements (11,1 M€ sur la période) dédiés au nouveau Four et à l'ouverture de la nouvelle boutique de New York. L'endettement financier brut de Baccarat est composé à 66% d'emprunts et dettes à long terme.

2. Accords de financement

Baccarat a signé le 22 janvier 2013, un prêt bancaire revolving de 16 M€ et un crédit d'investissement de 11,58 M€. Ces financements viennent compléter l'augmentation de capital de 27,5 M€ réalisée fin juin 2012 par la société.

Ces accords de financements négociés avec les partenaires bancaires se décomposent en un crédit renouvelable pour un montant maximum de 16 M€ et une durée de 5 ans et un crédit d'investissements pour un montant de 11,58 M€ et une durée de 6 ans, le tout moyennant un certain nombre de garanties et d'engagements financiers (ratios financiers / covenants)

Ces dernières consistent en le nantissement :

- des marques françaises Baccarat,
- des titres des principales filiales de la Société,
- des indemnités d'assurances (dans la mesure permise par la loi et hors assurances perte d'exploitation),
- ainsi que la cession en Dailly des créances commerciales (pour le crédit renouvelable).

Les principaux engagements financiers portent sur les ratios financiers relatifs aux ratios de levier (dettes financières consolidées/EBE consolidé), ratio de couverture des frais financiers (EBE consolidé/Charges financières nettes), ratio de fonds propres (Dettes financières consolidées/Capitaux propres), ratio de couverture du service de la dette (Cash flow libre/Dettes financières) et des niveaux d'investissements autorisés.

De plus, OSEO Industrie a mis à la disposition de la Société un crédit complémentaire à moyen terme d'un montant de 2 M€, d'une durée de 4 ans affecté au financement d'investissements industriels à la Manufacture et ce, moyennant le nantissement des fonds de commerce afférents aux boutiques de Nancy, Strasbourg et Paris (Place des Etats-Unis et rue de la Paix).

Compte tenu de ces nouveaux accords de financement, l'avance de 5 000 K€ consentie par Société du Louvre à Baccarat S.A. a été reclassée en passifs non courants au 30 juin 2013.

3. Procédure judiciaire intentée par Consellior à l'encontre de Baccarat

La Société a été signifiée le 27 mars 2013 d'une assignation devant le Tribunal de Commerce de Nancy, à la demande de Consellior SAS, actionnaire de Baccarat et dirigée par Monsieur Allan Green, afin d'obtenir notamment la nullité de la troisième résolution des assemblées générales de juin 2010 et 2011 relatives à l'approbation des conventions réglementées, l'annulation de la convention de licence de la marque Baccarat conclue entre la Société et SH Baccarat License Holding LLC., et que les conséquences financières des conventions conclues entre la Société et Groupe du Louvre dont l'approbation a été rejetée lors de l'assemblée générale du 28 juin 2012 soient supportées par Groupe du Louvre et Société du Louvre.

4. Nomination de Daniela Riccardi en tant que nouveau Directeur Général

Le 13 mai 2013 le Conseil d'Administration de Baccarat a nommé Daniela Riccardi en tant que Directrice générale de la société à compter du 3 juin 2013 en remplacement de Markus Lampe, qui a décidé de quitter ses fonctions afin de poursuivre une autre opportunité.

De nationalité italienne et âgée de 53 ans, Daniela Riccardi bénéficie d'une expérience reconnue en matière de développement d'entreprises et de marques dans les secteurs de la grande consommation et de la distribution. Elle rejoint Baccarat après avoir occupé les fonctions de Directrice générale de Diesel, marque de « lifestyle » internationale réalisant 1,2 milliard d'euros de chiffre d'affaires, qu'elle a rejoint en 2010. Pendant ses années chez Diesel, Daniela Riccardi a notamment été chargée de la création et de la mise en œuvre d'un plan stratégique ayant permis d'accroître à la fois les revenus et l'exposition des produits par une politique de distribution plus ambitieuse. Avant de rejoindre Diesel, Daniela a passé 25 ans chez Procter & Gamble, où elle a occupé

différents postes de direction dont celui de vice-présidente pour la Colombie, le Mexique et le Venezuela. Entre 2001 et 2004, elle fut vice-présidente et Directrice générale pour l'Europe de l'est et la Russie, basée à Moscou. Plus récemment, entre 2005 et 2010, elle fut Présidente de Procter & Gamble pour la Chine, une des régions les plus importantes et les plus prometteuses du Groupe.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

NEANT

PRINCIPES COMPTABLES

Les états financiers consolidés au 30 juin 2013 ont été établis en conformité avec les normes comptables internationales (« Normes IFRS ») telles qu'adoptées par l'Union Européenne. Par ailleurs, ces états financiers ont également été préparés conformément aux IFRS émises par l'International Accounting Standards Board (IASB). Ils sont établis selon la convention du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers qui sont évalués à la juste valeur.

Les états financiers consolidés ont été établis selon les principes généraux des normes IFRS :

- image fidèle,
- continuité d'exploitation,
- méthode de la comptabilité d'engagement.

Un certain nombre de nouvelles normes, amendements de normes et interprétations seront en vigueur pour l'exercice ouvert après le 1er janvier 2013 et n'ont pas été appliqués pour la préparation de ces états financiers consolidés, à l'exception d'IAS 19 révisée.

L'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés est établi de manière uniforme par les entités du Groupe et les méthodes comptables décrites ci-après ont été appliquées de façon permanente.

Les états financiers consolidés sont présentés en euro, qui est la monnaie fonctionnelle de la Société.

Toutes les données financières présentées en euro sont arrondies au millier d'euro le plus proche.

1.1 Estimations et jugements

Pour établir ses comptes, le Groupe Baccarat doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent la valeur comptable de certains éléments d'actif et de passif, des produits et charges, ainsi que les informations données dans certaines notes de l'annexe. Le Groupe revoit ses estimations de manière régulière pour prendre en compte l'expérience passée et les autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques. En fonction de l'évolution de ces hypothèses ou des conditions différentes, les montants figurant dans ses futurs états pourraient différer des estimations actuelles.

Plus spécifiquement, les informations sur les principales sources d'incertitude relatives aux estimations et les jugements exercés pour appliquer les méthodes comptables, qui ont l'impact le plus significatif sur les montants comptabilisés dans les états financiers, sont incluses dans les notes suivantes :

- Note 5.7 Valorisation des instruments financiers,
- Note 5.8 Utilisation des pertes fiscales,
- Note 6.11 Paiement à base d'actions,
- Note 6.13 Evaluation des obligations liées à des régimes à prestations définies,
- Notes 6.12 Provisions liées à une estimation des risques.

1.2 Méthodes de consolidation

Les comptes consolidés comprennent ceux de Baccarat S.A., société mère, domiciliée en France, ainsi que ceux de ses filiales, et des sociétés associées. Cet ensemble forme le Groupe. La liste des principales sociétés figure dans le chapitre «Périmètre de consolidation».

Une filiale est une entité contrôlée par le Groupe. Le contrôle existe lorsque le Groupe a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses activités. Pour apprécier le contrôle, les droits de vote potentiels qui sont actuellement exerçables sont pris en considération. Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse. Les méthodes comptables des filiales sont modifiées quand nécessaire pour les aligner sur celles adoptées par le Groupe.

Les sociétés sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale lorsque le Groupe a une participation, généralement majoritaire, et en détient le contrôle. Cette règle s'applique indépendamment du pourcentage de participation au capital. Le contrôle représente le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une société affiliée afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Pour déterminer la présomption de contrôle, les droits de vote potentiels qui sont exerçables ou convertibles sont pris en compte.

Les participations ne donnant pas le contrôle sont présentées au bilan dans une catégorie distincte des fonds propres. La part des actionnaires minoritaires au bénéfice est présentée distinctement dans le compte de résultat.

Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles, sans toutefois en exercer le contrôle, sont prises en compte selon la méthode de la mise en équivalence.

L'existence d'une influence notable est habituellement mise en évidence, soit par la représentation au conseil d'administration ou à l'organe de direction équivalent de l'entreprise détenue, la participation au processus d'élaboration des politiques, et notamment la participation aux décisions relatives aux dividendes et autres distributions, les transactions significatives entre l'investisseur et l'entreprise détenue, l'échange de personnels dirigeants, soit par la fourniture d'informations techniques essentielles.

Les états financiers consolidés incluent la quote-part du Groupe dans le montant total des profits et pertes et les mouvements de capitaux propres comptabilisés par les entreprises mises en équivalence, après prise en compte d'ajustements de mise en conformité des méthodes comptables avec celles du Groupe, à partir de la date à laquelle l'influence notable ou le contrôle conjoint est exercé jusqu'à la date à laquelle l'influence notable ou le contrôle conjoint prend fin.

Quand la quote-part de perte attribuée au Groupe excède la valeur comptable des entités mises en équivalence, la quote-part de pertes prise en compte est limitée à hauteur de la valeur mise en équivalence. La participation mise en équivalence est ramenée à zéro jusqu'à retour à meilleure fortune.

Selon les principes de consolidation, les transactions réalisées entre les sociétés consolidées sont éliminées.

Les gains et pertes entre les sociétés du Groupe sont également éliminés lors de l'établissement des comptes consolidés s'il n'existe pas d'indice de perte de valeur.

Les gains issus des transactions avec les entités associées sont éliminés à hauteur de la quote-part détenue, les pertes sont éliminées de la même façon, mais seulement s'il n'existe pas des indices de perte de valeur.

1.3 Conversion des états financiers des filiales étrangères

Lors de la consolidation, les actifs et passifs, y compris les goodwill et les ajustements de juste valeur, des sociétés du Groupe exprimés en monnaies étrangères sont convertis en euros au taux de clôture. Les produits et charges sont convertis en euros au cours de change approchant les cours aux dates de transactions.

Les écarts de change résultant des conversions sont comptabilisés en réserve de conversion, en tant que composante distincte des capitaux propres.

Lorsqu'une activité à l'étranger est cédée, pour tout ou partie, la quote-part afférente des écarts comptabilisés en réserve de conversion est transférée en résultat.

Un élément monétaire qui est une créance à recevoir ou une dette payable à une activité à l'étranger, dont le paiement n'est ni planifié, ni probable dans un avenir prévisible, constitue en substance une part de l'investissement net dans l'activité à l'étranger. Les gains et pertes de change en résultant sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global en réserve de conversion.

1.4 Opérations libellées en devises

Dans les sociétés du Groupe, les transactions en monnaies étrangères sont converties dans les monnaies fonctionnelles respectives des entités du Groupe en appliquent le cours de change en vigueur à la date de transactions.

Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis aux cours de change en vigueur à la date de clôture. Les différences de change qui résultent des opérations précitées sont inscrites au compte de résultat :

- en résultat opérationnel pour les transactions commerciales ;
- en résultat financier pour les transactions financières.

Les gains et pertes de change résultant de la conversion d'éléments monétaires correspondent à la différence entre le coût amorti libellé dans la monnaie fonctionnelle à l'ouverture de la période, ajusté de l'impact du taux d'intérêt effectif et des paiements sur la période, et le coût amorti libellé dans la monnaie étrangère converti au cours de change à la date de clôture.

Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis dans la monnaie fonctionnelle en utilisant le cours de change de la date à laquelle la juste valeur a été déterminée. Les écarts de change résultant de ces conversions sont comptabilisés en résultat, à l'exception des écarts résultant de la conversion des instruments de capitaux propres disponibles à la vente, d'un passif financier désigné comme couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger, ou d'instruments qualifiés de couverture de flux de trésorerie, qui sont comptabilisés en autres éléments du résultat global pour la part efficace de la couverture.

1.5 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est constitué par les ventes et des prestations de services accessoires à des tiers, déduction faite des remises commerciales, des escomptes financiers et des retours. Les ventes sont enregistrées dans le compte de résultat lorsque les risques et les avantages inhérents à la propriété des biens sont transférés à l'acheteur, selon la nature des incoterms négociés avec les clients.

La liste des incoterms est la suivante :

- CIF : Cost Insurance Freight
- CIP : Carriage and Insurance Paid to
- CPT : Carriage Paid to
- DDP : Delivered Duty Paid
- DDU : Delivered Duty Unpaid
- EXW : Ex-Works
- FCA : Free Carrier
- FOB : Free On Board
- FDO : Franco Domicile

Les produits ne sont enregistrés que si leur recouvrement est probable.

1.6 Autres produits et charges opérationnels

La société a adopté une présentation du compte de résultat faisant ressortir le résultat des activités opérationnelles courantes tel que défini par la recommandation du CNC n° 2009-R-03.

Les charges et produits opérationnels non courants sont constitués des éléments significatifs qui en raison de leur nature, de leur caractère inhabituel et de leur non récurrence ne pourraient être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle.

1.7 Frais de recherche et de développement

La politique de recherche et de développement de Baccarat se traduit par les incidences comptables suivantes :

- Il n'existe pas d'activité de recherche et de développement en tant que tel,
- La création et le développement de produits nouveaux sont généralement le fait de créateurs externes rétribués sous forme de droits d'auteurs qui sont enregistrés en charges,
- Les frais de développement sont essentiellement constitués par la mise au point de process industriels qui font l'objet d'une inscription à l'actif sous forme d'immobilisations corporelles ou incorporelles et sont amortis sur la durée d'utilité estimée du bien.

La valeur recouvrable, les longévités ainsi que la méthode d'amortissement sont révisées d'année en année. Les immobilisations incorporelles générées en interne, à l'exclusion des marques et des frais de développement de site internet sont comptabilisées en tant qu'actifs pour autant qu'elles génèrent des avantages

économiques futurs et que leurs coûts soient bien identifiés et sont amorties comme les immobilisations incorporelles acquises.

1.8 Autres immobilisations incorporelles

Conformément à la norme IAS 38, « Immobilisations incorporelles », les immobilisations incorporelles acquises figurent au bilan à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur éventuelles.

Les immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie ne sont pas amorties et font l'objet d'une revue de leur valorisation lors de la survenance d'événements susceptibles de remettre en cause leur valeur et dans tous les cas au minimum une fois par an. Lorsque leur valeur recouvrable s'avère inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constituée.

Le Groupe a qualifié comme autres immobilisations incorporelles, les actifs acquis séparément tels que les systèmes d'information de gestion, les droits de propriété intellectuelle, les brevets et les droits au bail.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur des périodes qui correspondent à leur durée d'utilité prévue :

- les systèmes d'information de gestion sont amortis sur une période de trois à cinq ans,
- les autres immobilisations incorporelles (hors droits au bail) sont amorties sur une période de cinq ans.

Les quotas d'émission acquis à titre onéreux sont comptabilisés en actifs incorporels à leur coût d'acquisition. La provision pour excédent d'émission par rapport aux droits d'émission alloués et conservés est évaluée pour la partie couverte par des droits acquis à la valeur comptable de ces droits.

1.9 Immobilisations corporelles

1.9.1 Valeur brute

L'option retenue par le Groupe quant au principe d'évaluation des immobilisations corporelles est la méthode du coût selon la norme IAS 16, soit l'évaluation au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Le coût comprend les dépenses directement attribuables à l'acquisition de l'actif. Le coût d'un actif produit par le Groupe pour lui-même comprend le coût des matières premières, de la main d'œuvre directe, tout autre coût directement attribuable pour permettre d'utiliser l'actif dans les conditions d'exploitation prévues. Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition ou la construction d'actifs qualifiés sont capitalisés lorsqu'ils sont encourus.

Le coût d'une immobilisation corporelle est comptabilisé en tant qu'actif s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet élément iront à l'entité et que le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Le coût de remplacement d'un composant d'une immobilisation corporelle est comptabilisé dans la valeur comptable de cette immobilisation s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif iront au Groupe et si son coût peut

être évalué de façon fiable. Les coûts d'entretien courant et de maintenance sont comptabilisés en charges au moment où ils sont encourus.

Compte tenu de la spécificité de l'entreprise, une immobilisation ancienne et totalement amortie, constituée principalement par des équipements nécessaires à la production, peut être maintenue à l'actif de l'entreprise puisqu'elle peut être éventuellement et très ponctuellement utilisée pour le processus de fabrication d'une pièce d'un réassort d'un modèle ancien.

L'usage de cet équipement très hypothétique entraîne, avant son utilisation, des frais d'entretien de remise en état et ne justifie pas son évaluation à l'actif du bilan.

Dès que la société n'entrevoit plus son usage, elle est sortie de l'actif.

Les profits et pertes sur cession d'immobilisations corporelles sont déterminés en comparant le produit de cession avec la valeur comptable de l'immobilisation et sont comptabilisés pour leur valeur nette, dans les « autres produits ou autres charges » du compte de résultat.

1.9.2 Amortissement

L'amortissement est comptabilisé en charges selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée pour chaque composant d'une immobilisation corporelle. Les actifs loués dans le cadre d'un contrat de location-financement sont amortis sur la plus courte de la durée du contrat de location et de leur durée d'utilité à moins que le Groupe ait une certitude raisonnable qu'il deviendra propriétaire à la fin du contrat de location.

Les immobilisations ou composants tels que les terrains ayant une durée d'utilité illimitée ne sont pas amortis mais ils font l'objet d'un test de dépréciation annuel pour définir les pertes de valeur éventuelles.

Lorsque les immobilisations corporelles ont des composants qui ont des durées d'utilité différentes, ces composants sont comptabilisés séparément et amortis selon leur propre durée d'utilité.

Les frais et coûts d'emprunt initiaux liés à l'acquisition d'actifs sont incorporés au coût de ces actifs. Ils sont activés et amortis selon la durée d'utilisation de ces catégories d'actifs.

La valeur résiduelle et la durée d'utilité d'un actif font l'objet d'une révision au moins à chaque fin de période annuelle et, si les attentes diffèrent par rapport aux estimations précédentes, les changements sont comptabilisés comme un changement d'estimation comptable conformément à la norme IAS 8 "Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs".

Le mode d'amortissement utilisé reflète le rythme selon lequel l'entité s'attend à consommer les avantages économiques futurs liés à l'actif.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire en fonction des durées d'utilisation ci-après. :

	<i>Durée</i>
Bâtiments industriels	10 à 40 ans
Bâtiments non industriels	40 ans
Agencements industriels	10 ans
Agencements non industriels	3 à 10 ans
Mobilier et divers	5 à 10 ans

1.10 Dépréciation des éléments d'actifs

Les valeurs comptables des actifs non financiers du Groupe, autres que les stocks et les actifs d'impôt différé, sont examinées à chaque date de clôture afin d'apprécier s'il existe une quelconque indication qu'un actif a subi une perte de valeur. S'il existe une telle indication, la valeur recouvrable de l'actif est estimée. Pour les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ou qui ne sont pas encore prêtes à être mises en service, la valeur recouvrable est estimée chaque année à la même date.

Une perte de valeur est le montant par lequel la valeur comptable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur recouvrable, cette valeur étant la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de vente et la valeur d'utilité de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie.

Unité génératrice de trésorerie :

Pour les besoins des tests de dépréciation, les actifs sont regroupés dans le plus petit groupe d'actifs qui génère des entrées de trésorerie résultant de l'utilisation continue, largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs (l' « unité génératrice de trésorerie »).

Le Groupe disposant d'un secteur d'activité unique, à savoir les objets en cristal à destination des Arts de la table, des bijoux et de la décoration, aucune segmentation interne de ces activités n'existe. De ce fait, le niveau pertinent de définition des unités génératrice de trésorerie (UGT) est la zone géographique. Cette distinction est fondée sur les systèmes internes d'organisation et la structure de gestion du Groupe. Chaque zone géographique est une composante distincte du Groupe qui est engagée dans la fourniture de produits ou de services dans un environnement économique particulier et qui est exposée à des risques et une rentabilité différents de ceux des autres secteurs.

Valeur d'utilité :

En cas de survenance de facteurs défavorables significatifs (litiges contractuels, dégradation de l'environnement économique d'un secteur d'activité ou d'un pays), le Groupe réexamine la valeur d'utilité des actifs et peut être amené à déprécier certains d'entre eux.

La juste valeur est déterminée en estimant le total actualisé des flux financiers futurs générés par l'actif.

1.11 Actifs et passifs financiers

Un actif financier est examiné à chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe une indication objective de perte de valeur. Le Groupe considère qu'un actif financier est déprécié s'il existe des indications objectives qu'un ou plusieurs événements ont eu un impact négatif sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif.

La perte de valeur d'un actif financier évalué au coût amorti correspond à la différence entre sa valeur comptable et la valeur des flux de trésorerie futurs estimés, actualisés. La perte de valeur d'un actif financier disponible à la vente est calculée par référence à sa juste valeur.

Un test de dépréciation est réalisé, sur une base individuelle, pour chaque actif financier significatif. Les autres actifs sont testés par groupes ayant des caractéristiques de risques de crédit similaires.

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés et évalués conformément aux dispositions des normes IAS 39 et IAS 32. Les méthodes de comptabilisation et d'évaluation utilisées sont les suivantes :

Créances clients, dettes fournisseurs et autres dettes courantes

Les créances et dettes commerciales sont enregistrées initialement à la juste valeur (le cas échéant majorée ou minorée des coûts de transaction) et ultérieurement au coût amorti. La juste valeur des créances clients et des dettes fournisseurs est assimilée à la valeur nominale compte tenu des échéances de paiement généralement inférieures à 3 mois. Les créances clients peuvent, le cas échéant, faire l'objet d'une dépréciation. Si un événement conduisant à une perte est avéré et intervient en cours d'exercice après l'enregistrement initial de la créance, la dépréciation sera déterminée en comparant les flux futurs de trésorerie actualisés au taux d'intérêt effectif d'origine, à la valeur inscrite au bilan.

Prêts, créances et autres instruments financiers non dérivés

Cette catégorie comprend principalement des dépôts de garantie, des autres prêts et d'autres créances. Pour les dépôts de garantie et prêts divers, la valeur comptable représente une estimation raisonnable de la juste valeur. Ces dépôts de garantie et prêts divers sont comptabilisés selon la méthode du coût amorti. Ils sont dépréciés s'il est probable qu'il ne sera pas possible de recouvrer la totalité des montants (en principal et en intérêts) dus selon les termes contractuels.

La perte de valeur comptabilisée en résultat est égale à la différence entre la valeur nette comptable de l'actif et sa valeur recouvrable. Si la valeur recouvrable de l'actif augmente ensuite du fait d'un événement survenant après la comptabilisation de la dépréciation, celle-ci est reprise, mais la reprise ne peut porter la valeur comptable de l'actif à un montant supérieur au coût d'origine amorti qui aurait été obtenu s'il n'avait pas été déprécié.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Ce poste comprend les fonds en caisse et les comptes courants bancaires ne faisant l'objet d'aucune restriction. Il inclut également des actifs financiers de gestion de trésorerie à court terme (moins de trois mois), aisément convertibles en un montant connu de liquidités, et non soumis à des risques significatifs de variation de valeur. Etant

mobilisables ou cessibles à tout moment, ils sont valorisés à leur juste valeur, les variations de valeur étant comptabilisées en résultat.

Emprunts et dettes financières, dettes finançant l'activité de crédit

Les dettes financières sont essentiellement constituées d'emprunts obligataires, d'emprunts bancaires, de découverts bancaires et des emprunts sur location-financement.

Pour les emprunts à taux fixe, deux méthodes sont utilisées :

- Les risques des emprunts à taux fixe qualifiés d'éléments couverts dans le cadre de relations de couverture de juste valeur font l'objet d'une comptabilisation à la valeur de marché.
- Les autres emprunts à taux fixe sont comptabilisés au coût amorti.

Les dettes de location-financement sont comptabilisées au coût amorti. Leur valeur de marché est déterminée à partir de l'actualisation des flux de trésorerie futurs.

Actifs financiers disponibles à la vente

Les variations de juste valeur sont comptabilisées en autres éléments du résultat global au poste « réserve d'actifs disponibles à la vente », jusqu'à leur cession où elles sont transférées en résultat, sauf en cas de baisse significative ou durable. Dans ce dernier cas, une dépréciation est comptabilisée en résultat. Cette dépréciation ne peut ensuite être reprise qu'en cas de cession des titres.

La juste valeur correspond, pour les titres de capitaux propres cotés, au dernier cours de Bourse. Pour les titres non cotés, elle est déterminée en fonction de la quote-part du Groupe dans l'actif net (éventuellement corrigé) de la société, de sa valeur de rendement, des perspectives de rentabilité ou à valeur d'expert.

Si la juste valeur n'est pas déterminable de façon fiable, les titres de capitaux propres sont comptabilisés à leur coût d'achat. En cas d'indication objective de dépréciation une perte de valeur irréversible est constatée en résultat.

Actifs détenus en vue de la vente et activités cédées ou en cours de cession

Conformément à la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées », un actif non courant, ou un groupe d'actifs et de passifs, est détenu en vue de la vente quand sa valeur comptable sera recouverte principalement par le biais d'une vente et non d'une utilisation continue. Pour que tel soit le cas, l'actif doit être disponible en vue de sa vente immédiate et sa vente doit être hautement probable. Les actifs et passifs concernés sont reclassés en actifs détenus en vue de la vente et en passifs liés à des actifs détenus en vue de la vente sans possibilité de compensation. Les actifs ainsi reclassés sont comptabilisés à la valeur la plus faible entre la juste valeur nette des frais de cession et leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur et ne sont plus amortis.

Une activité est considérée comme cédée ou en cours de cession quand elle représente une activité distincte et significative pour le Groupe, et que les critères de classification comme actif détenu en vue de la vente ont été satisfaits ou lorsque le Groupe a cédé l'activité. Les activités cédées ou en cours de cession sont présentées sur une seule ligne du compte de résultat des périodes publiées comprenant le résultat net après impôt des activités cédées ou en cours de cession jusqu'à la date de cession et le profit ou la perte après impôt résultant de la cession ou de l'évaluation à la juste valeur diminuée des

coûts de la vente des actifs et passifs constituant les activités cédées ou en cours de cession. De même, les flux de trésorerie générés par les activités cédées ou en cours de cession sont présentés sur une ligne distincte du tableau des flux de trésorerie consolidés des périodes présentées.

Instruments dérivés

Le Groupe utilise des instruments financiers fermes ou optionnels qualifiés de dérivés dans le cadre de l'application d'IAS 39, destinés à couvrir les expositions du Groupe aux risques de marché (taux, change et actions).

Les instruments dérivés sont évalués et comptabilisés à la juste valeur. Les valeurs de marché sont déterminées à partir des valorisations communiquées par les contreparties bancaires.

Les variations de juste valeur de ces instruments sont toujours enregistrées en résultat, sauf dans le cas de relations de couverture de flux futurs de trésorerie pour la part efficace.

Pour les dérivés éligibles à la comptabilité de couverture, la comptabilisation en instruments de couverture permet de réduire la volatilité du résultat liée à la variation de valeur des dérivés concernés.

La comptabilité de couverture est applicable si :

- La relation de couverture est clairement définie et documentée à la date de sa mise en place ;
- L'efficacité de la relation de couverture est démontrée dès son origine et tant qu'elle perdure.

Il existe trois modèles de comptabilité de couverture d'après la norme IAS 39 : la couverture de Juste

Valeur, la couverture de flux futurs de trésorerie et la couverture d'un investissement net à l'étranger.

Seuls les deux premiers modèles sont utilisés à ce jour par le Groupe. La plupart des dérivés utilisés par le Groupe sont éligibles à la comptabilité de couverture. Ainsi :

Couverture de flux de trésorerie

Pour les instruments dérivés documentés comme des couvertures de flux futurs de trésorerie hautement probables, les variations de valeur du dérivé sont portées en autres éléments du résultat global (réserve de cash flow hedge) à hauteur de la partie efficace de la couverture ; les variations de valeur de la partie estimée inefficace sont comptabilisées, quant à elles, en résultat.

Lorsque l'instrument de couverture ne satisfait plus aux critères d'une comptabilité de couverture, arrive à maturité, est vendu, résilié ou exercé, le Groupe cesse de pratiquer la comptabilité de couverture à titre prospectif. Le profit ou la perte cumulé à cette date est maintenu en capitaux propres jusqu'à la réalisation de la transaction prévue. Lorsque l'élément couvert est un actif non-financier, le profit ou la perte cumulée associé est sorti des capitaux propres et inclus dans le coût initial de l'actif lorsqu'il est comptabilisé. Dans les autres cas, les profits et pertes associés qui ont été comptabilisés directement en autres éléments du résultat global sont reclassés en résultat de la période au cours de laquelle l'élément couvert affecte le résultat.

Couvertures de juste valeur

Pour les instruments dérivés documentés comme des couvertures d'éléments actifs ou passifs enregistrés au bilan (couverture de juste valeur), la comptabilité de couverture permet l'enregistrement en résultat de la variation de la juste valeur du dérivé ; celle-ci est compensée par l'impact en résultat de la variation de juste valeur de l'élément couvert inscrit au bilan, au titre du risque couvert. Ces deux évaluations se compensent au sein des mêmes rubriques au compte de résultat et se neutralisent parfaitement si la couverture est totalement efficace.

Les instruments dérivés qualifiés de couverture dont la maturité est supérieure à un an sont présentés au bilan en actifs ou passifs non courants. Les autres instruments financiers sont classés en actifs ou passifs courants.

Capital

Actions ordinaires

Les actions ordinaires sont classées en tant qu'instruments de capitaux propres. Les coûts accessoires directement attribuables à l'émission d'actions ordinaires sont comptabilisés en déduction des capitaux propres, nets d'impôt.

1.12 Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Stocks de matières premières, de produits intermédiaires et d'emballages

Ces stocks sont évalués soit au dernier prix d'achat, évaluation proche d'un calcul FIFO (« Premier entré premier sorti ») dans un contexte de rotation rapide de stocks, soit au coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'acquisition incorpore les frais de manutention et de stockage en entrepôt directement imputables à l'acquisition des produits ainsi que les frais de transport jusqu'à l'entrée des produits dans les magasins.

Leur coût est net de ristournes de fin d'année.

Stocks de produits finis

Leur prix de revient inclut outre la consommation de matières premières, produits intermédiaires et d'emballages, les coûts engagés dans le cycle de production dont les principaux sont les suivants : frais de personnel, sous-traitance, conditionnement, amortissements, droits d'auteur, entretien, outillage et fournitures et autres achats.

Les prix de revient des produits finis sont calculés, à partir des coûts de production de chaque exercice, selon une méthode qui avoisine le coût moyen pondéré, en raison des faibles variations observées d'une année sur l'autre.

Les coûts de production sont affectés aux différents produits en fonction du nombre d'unités d'œuvre consommées à chaque étape du processus de fabrication.

Le coût de sous activité est exclu du coût de production et constitue une charge de l'exercice.

En cours de production

Les en cours de production sont évalués au prix de revient déterminé en fonction de leur état d'avancement à la clôture de l'exercice.

Dépréciation des stocks

Une comparaison est effectuée à chaque clôture entre la valeur nette comptable et la valeur nette de réalisation des articles en stocks. Dans l'hypothèse où cette dernière est plus faible, une dépréciation est constituée. Cette valeur de réalisation est essentiellement observée à partir des flux de ventes et de productions durant les deux derniers exercices.

1.13 Impôts

Le Groupe applique les dispositions de la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat »

La charge (le produit) d'impôt est égale (égal) au montant total de l'impôt exigible et de l'impôt différé.

L'impôt exigible est le montant des impôts sur le bénéfice payables (récupérables) au titre du bénéfice imposable (perte fiscale) d'un exercice.

Les impôts différés sont calculés sur la base dont le Groupe s'attend à recouvrer ou régler ses actifs et passifs appliquant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi-adoptés à la date de clôture.

Les différences temporelles sont les différences entre la valeur comptable d'un actif ou d'un passif au bilan et sa base fiscale. L'impôt différé constaté est déterminé selon l'approche bilantielle de la méthode du report variable.

Les impôts différés sont enregistrés pour toutes différences temporelles, à moins que l'impôt différé ne soit généré par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable (perte fiscale).

Les impôts différés actifs sont enregistrés sur toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable que de futurs bénéfices imposables seront disponibles et que les déficits reportables et les amortissements réputés différés seront récupérables sur une durée raisonnable.

Les passifs d'impôt différé sont les montants d'impôts sur le résultat payables au cours d'exercices futurs au titre de différences temporelles imposables.

L'impôt différé qui résulte d'un changement de taux ou de la réglementation fiscale est comptabilisé au compte de résultat sauf dans la mesure où il se rapporte à des éléments précédemment inscrits directement en capitaux propres ou en autres éléments du résultat global.

1.14 Provisions

Une provision est un passif dont l'échéance ou le montant est incertain. Un passif est une obligation actuelle de l'entreprise résultant d'événements passés et dont le règlement

devrait se traduire pour l'entreprise par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques.

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », une provision est comptabilisée lorsque :

- le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé ;
- il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour régler l'obligation ; et
- le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Lorsque l'effet est significatif, les provisions sont actualisées en utilisant un taux d'actualisation reflétant le taux d'intérêt sans risque et les risques spécifiques à l'actif.

1.15 Engagements envers le personnel

Changement de méthode comptable

L'amendement 2011 à la norme IAS 19 « Avantages du personnel » est applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013. Cette norme a été adoptée par l'Union européenne le 5 juin 2012.

Le Groupe a choisi d'appliquer cette norme amendée dans les comptes annuels au 30 juin 2013.

Les principales différences avec la norme IAS 19 actuelle sont les suivantes :

Comptabilisation des écarts actuariels :

Les écarts actuariels sont obligatoirement reconnus en réserve en « Autres éléments du résultat global » (OCI). Les modalités de reconnaissance des écarts actuariels selon la règle du corridor ou en résultat, méthode utilisée par le Groupe l'an passé, sont supprimées.

Régimes de retraite financés par des actifs :

Le rendement attendu à long terme des actifs de régime est remplacé par un produit financier calculé sur la base du taux d'actualisation utilisé pour la dette. L'écart entre le rendement réel et ce produit financier est comptabilisé en OCI.

L'amendement IAS 19 a été appliqué rétrospectivement conformément à la norme IAS 8 « Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs » ce qui a généré un ajustement des capitaux propres d'ouverture au 1^{er} janvier 2013 à hauteur de (1 473) K€.

Régimes à prestations définies

Un régime à prestations définies est un régime d'avantages postérieurs à l'emploi autre qu'un régime à cotisations définies.

L'obligation nette du Groupe au titre de régimes à prestations définies est évaluée séparément pour chaque régime en estimant le montant des avantages futurs acquis par le personnel en échange des services rendus au cours de la période présente et des périodes antérieures ; ce montant est actualisé pour déterminer sa valeur actuelle. Les coûts des services passés non comptabilisés et la juste valeur des actifs du régime sont ensuite déduits. Le taux d'actualisation est égal au taux d'intérêt, à la date de clôture, des

obligations de première catégorie ayant une date d'échéance proche de celle des engagements du Groupe et qui sont libellées dans la même monnaie que le paiement des prestations. Les calculs sont effectués tous les ans par un actuairé qualifié en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Lorsque les calculs de l'obligation nette conduisent à un actif pour le Groupe, le montant comptabilisé au titre de cet actif ne peut pas excéder le total du coût des services passés non comptabilisé et de la valeur actualisée de tout remboursement futur du régime ou de diminutions des cotisations futures du régime.

Lorsque les avantages du régime sont améliorés, la quote-part des avantages complémentaires relatifs aux services passés rendus par les membres du personnel est comptabilisée en charges selon un mode linéaire sur la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient acquis au personnel. Si les droits à prestations sont acquis immédiatement, le coût des avantages est comptabilisé immédiatement dans le compte de résultat.

Autres avantages à long terme du personnel

L'obligation nette du Groupe au titre des avantages à long terme autres que les régimes de retraite, est égale à la valeur des avantages futurs acquis par le personnel en échange des services rendus au cours de la période présente et des périodes antérieures. Ces avantages sont actualisés et minorés de la juste valeur des actifs dédiés. Le taux d'actualisation est égal au taux d'intérêt, à la date de clôture, des obligations de première catégorie ayant des dates d'échéances proches de celles des engagements du Groupe. Le montant de l'obligation est déterminé en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Les écarts actuariels sont comptabilisés en résultat de la période au cours de laquelle ils surviennent.

Les salariés du Groupe perçoivent en complément des allocations de retraite conformes aux législations en vigueur dans les pays où sont implantées les sociétés qui les emploient des indemnités de départ en retraite.

Certains salariés perçoivent des compléments de retraite. Les engagements actuariels correspondants sont pris en charge soit sous forme de cotisations versées à des organismes indépendants responsables de leur service et de la gestion des fonds, soit sous forme de provisions au bilan.

Les autres engagements sociaux et assimilés qui font l'objet d'une provision sont les versements de primes à l'occasion de la remise des médailles du travail.

Conformément à la norme IAS 19 « Avantages du personnel », les engagements de retraite et assimilés sont évalués par un actuairé indépendant suivant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'engagement, celui-ci étant ensuite actualisé.

Pour l'ensemble des sociétés en France : les indemnités de départ en retraite sont déterminées selon les dispositions des conventions collectives dont dépendent les salariés, les primes de médailles du travail selon les accords et usages en vigueur au sein des sociétés.

Paiements fondés sur des actions

La juste valeur déterminée à la date d'attribution des options accordées aux membres du personnel est comptabilisée en charges de personnel, en contrepartie d'une

augmentation des capitaux propres, sur la période au cours de laquelle les membres du personnel acquièrent les droits d'une manière définitive. Le montant comptabilisé en charges est ajusté pour refléter le nombre réel des options acquises pour lesquelles les conditions d'acquisition de services et hors marché sont remplies.

La juste valeur du montant à régler à un membre du personnel au titre des droits à l'appréciation d'actions, qui sont réglés en trésorerie, est comptabilisée en charges en contrepartie d'une augmentation de passif, sur la période au cours de laquelle les membres du personnel acquièrent le droit au règlement de manière définitive. Le passif est réévalué à chaque date de clôture ainsi qu'à la date de règlement. Toute variation de la juste valeur du passif est comptabilisée en charges de personnel.

Les transactions dont le paiement est fondé sur des actions dans lesquelles le Groupe reçoit des biens ou des services en contrepartie de ses propres instruments de capitaux propres sont comptabilisées comme des transactions qui sont réglées en instruments de capitaux propres, indépendamment de la manière dont les instruments de capitaux propres seront obtenus par le Groupe.

1.16 Baux et loyers progressifs

Les contrats de crédit-bail et assimilés présentant les critères de location-financement sont activés selon les principes de la norme IAS 17 « Contrats de location » et IFRIC 4 « Déterminer si un accord contient un contrat de location », dès lors que ces contrats transfèrent au locataire l'essentiel des risques et avantages inhérents à la propriété du bien loué. Les immobilisations financées par des contrats de location financement figurent à l'actif et sont amorties en accord avec les principes du Groupe. Elles sont évaluées au plus bas de leur juste valeur ou de la valeur actualisée des paiements minimums à l'origine du contrat, diminuée du cumul d'amortissements et des pertes de valeur. Les taux retenus pour le plan d'amortissement de l'emprunt sont les taux contractuels.

Les autres contrats (y compris de sous-location) constituent des locations simples et sont comptabilisés comme des locations. Les paiements au titre de contrats de location simple sont comptabilisés en charges sur une base linéaire sur la durée du contrat de location. Les avantages reçus font partie intégrante du total net des charges locatives et sont comptabilisés en moins des charges sur la durée du contrat de location.

Les paiements minimaux au titre d'un contrat de location-financement sont ventilés entre charge financière et amortissement de la dette. La charge financière est affectée à chaque période couverte par le contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant à appliquer au solde de la dette restant dû. Les paiements conditionnels sont comptabilisés en modifiant les paiements minimaux sur la durée restant à courir du contrat lorsque l'ajustement du montant du loyer est confirmé.

Des baux conclus aux Etats-Unis prévoient des loyers progressifs sur 20 ans. Les charges et les produits revenant au Groupe sont étalés de façon linéaire sur toute la période des baux.

1.17 Produits et charges financiers

Les produits financiers comprennent les intérêts sur les placements (y compris sur les actifs financiers disponibles à la vente) et les profits réalisés sur la cession des actifs

financiers disponibles à la vente. Les produits provenant des intérêts sont comptabilisés en résultat lorsqu'ils sont acquis en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les charges financières comprennent les intérêts sur les emprunts, l'effet de la désactualisation des dettes vis à vis du personnel, les pertes de valeur comptabilisées au titre des actifs financiers et les pertes sur les instruments de couverture qui sont comptabilisées en résultat. Tous les coûts relatifs aux emprunts sont comptabilisés en résultat selon la méthode du coût amorti.

Les profits et perte de change sont enregistrés pour leur montant net.

1.18 Résultat par action

Le Groupe présente un résultat par action de base et dilué pour ses actions ordinaires. Le résultat par action de base est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le résultat par action dilué est déterminé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives, qui comprennent les obligations convertibles et les options sur actions attribuées aux membres du personnel.

2 GESTION DU RISQUE FINANCIER

Le Groupe est exposé aux risques suivants liés à l'utilisation d'instruments financiers :

- risque de crédit
- risque de liquidité
- risque de marché

Cette note présente des informations sur l'exposition du Groupe à chacun des risques ci-dessus, ses objectifs, sa politique et ses procédures de mesure et de gestion des risques, ainsi que sa gestion du capital. Il incombe au Conseil d'administration de définir et superviser le cadre de la gestion des risques du Groupe.

La politique de gestion des risques du Groupe a pour objectif d'identifier et d'analyser les risques auxquels le Groupe doit faire face, de définir les limites dans lesquelles les risques doivent se situer et les contrôles à mettre en œuvre, de gérer les risques et de veiller au respect des limites définies. La politique et les systèmes de gestion des risques sont régulièrement revus afin de prendre en compte les évolutions des conditions de marché et des activités du groupe. Le Groupe, par ses règles et procédures de formation et de gestion, vise à développer un environnement de contrôle rigoureux et constructif dans lequel tous les membres du personnel ont une bonne compréhension de leurs rôles et de leurs obligations.

2.1 Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. Ce risque provient essentiellement des créances clients.

2.1.1 Clients et autres débiteurs

L'exposition du Groupe au risque de crédit est influencée principalement par les caractéristiques individuelles des clients. Le profil statistique de la clientèle, incluant notamment le risque de défaillance par secteur d'activité et pays dans lequel les clients exercent leur activité est sans réelle influence sur le risque de crédit. En revanche, il n'y a pas de concentration du risque de crédit au niveau géographique.

La plus grande majorité des clients sont en relation d'affaires avec le Groupe depuis plus de 4 ans. Le Groupe a subi peu de pertes sur cette période. Pour les besoins du suivi du risque de crédit, les clients sont regroupés en fonction de leurs profils de crédit (personne physique ou morale, grossistes, détaillants ou consommateurs finals, localisation géographique, secteur d'activité, profil, antériorité, et existence de difficultés financières antérieures). Les créances clients et autres débiteurs sont principalement liés à des clients grossistes. Les clients qui sont identifiés comme étant à «risque élevé » sont inscrits sur une liste répertoriant les clients soumis à des mesures restrictives, et pour lesquels les ventes futures doivent être réglées par avance avec l'accord du Comité de Direction.

Les ventes de biens sont assorties de clauses de réserve de propriété, afin qu'en cas d'impayé le Groupe dispose d'une sûreté. S'agissant des créances clients et autres débiteurs, le Groupe ne demande pas de garantie spécifique.

Le Groupe détermine un niveau de dépréciation (cf. note 6.6 - clients) qui représente son estimation des pertes probables relatives aux créances clients et autres débiteurs. Les deux principales composantes de cette dépréciation correspondent d'une part à des pertes spécifiques liées à des risques significatifs individualisés, d'autre part à des pertes globales déterminées par groupes d'actifs similaires, correspondant à des pertes encourues mais non encore identifiées. Le montant de la perte globale repose sur des données historiques de statistiques de paiement.

2.1.2 Garanties

La politique du Groupe est de n'accorder des garanties financières qu'aux filiales détenues en totalité. Au 30 juin 2013, les garanties financières suivantes étaient accordées :

- Avec la société Baccarat Inc :
 - Garantie d'une ligne de crédit revolving à hauteur de 800 K\$ négociée par Baccarat Inc,
 - Baccarat SA a délivré sa garantie dans le cadre de la conclusion d'un bail pour le nouveau magasin de New-York au 635 Madison Avenue,
 - Au cours des 12 premiers mois du bail, à hauteur d'un montant maximum de 8 345 K\$, cette somme correspondant à 3 ans de loyer indexé,
 - A la suite de cette première période de 12 mois et pour toute la durée du bail restant à courir, la garantie serait plafonnée au montant total du loyer indexé dû au cours des 24 mois suivant le défaut de paiement du locataire, avec un montant maximum de 7 355 K\$.
- Avec les sociétés Baccarat Far East et Baccarat Pacific KK :
 - Caution solidaire dans le cadre d'un contrat de prêt à conclure entre Baccarat Far East et Baccarat Pacific KK, pour un montant d'environ 3,5 M€ (380 999 253,64 JPY), d'une durée maximum de 2 ans à compter du 31 décembre 2012, remboursable trimestriellement à compter du 31 mars 2013 et portant intérêt aux taux de 2% l'an et ce, en garantie du remboursement par Baccarat Far East à Baccarat Pacific KK des sommes dues au titre dudit prêt.
- Avec les partenaires bancaires :
 - Octroi de garanties dans le cadre d'accords de financement avec Natixis, BNP Paribas, CIC Est, Crédit Lyonnais Banque Kolb, Société Générale et CRCAM Lorraine, concernant la mise en place d'un crédit renouvelable pour 16 M€ et une durée de 5 ans pour le refinancement de toutes lignes de crédit antérieurement octroyées et le financement partiel du fonds de roulement et des besoins à court terme du groupe Baccarat, ainsi qu'un crédit d'investissements pour un montant total de 12 M€ et une durée de 6 ans. Les garanties octroyées sont notamment le nantissement de la marque Baccarat (INPI et OMPI) (à l'exclusion de la marque Baccarat pour l'hôtellerie), le nantissement des titres détenus par Baccarat dans le capital social de chacune de ses principales filiales, dont Baccarat Inc.,

Baccarat Pacific KK et Baccarat Far East Limited, le nantissement des indemnités d'assurances (dans la mesure permise par la loi et hors assurances perte d'exploitation), la cession en Dailly de la totalité des créances commerciales de Baccarat (uniquement pour le crédit renouvelable), étant précisé que les financements précédents resteraient en place jusqu'à la signature des accords définitifs.

- Octroi de garanties dans le cadre l'accord de financement additionnel avec OSEO concernant la mise en place d'un crédit à moyen terme pour un montant total de 2 M€ et une durée de 4 ans relatif à la construction du nouveau four A et des installations annexes, moyennant un taux d'intérêt annuel de 2,9% l'an et le nantissement des 4 fonds de commerce afférents aux boutiques Baccarat situées à Nancy (rue des Dominicains), Strasbourg (rue des Hallebardes) et Paris (place des Etats-Unis et rue de la Paix).

2.2 Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que le Groupe éprouve des difficultés à honorer ses dettes lorsque celles-ci arriveront à échéance. L'approche du Groupe pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs, lorsqu'ils arriveront à échéance, dans des conditions normales ou « tendues », sans encourir de pertes inacceptables ou porter atteinte à la réputation du Groupe.

Le 16 décembre 2010, Baccarat a, en coordination avec la Société du Louvre, actionnaire majoritaire, renouvelé ses lignes de crédit pour Baccarat S.A. et Baccarat Inc. avec l'ensemble de ses partenaires financiers historiques.

Suite au respect du covenant bancaire, les lignes de crédit ont été renouvelées jusqu'au 17 décembre 2012 pour Baccarat S.A. à hauteur de 11 240 K€ et pour Baccarat Inc. à hauteur de 6 140 K\$, moyennant un certain nombre de garanties.

Enfin, dans le cadre de ce protocole d'accord, il était prévu un certain nombre de dispositions portant notamment sur les points suivants :

- L'actionnaire majoritaire a apporté sous forme d'avance en compte courant un montant de 1 167 K€,
- L'acquisition par Baccarat S.A. des titres de Baccarat Real Estate (BRE), détenus par Groupe du Louvre en vue de leur cession intégrale,
- L'actionnaire majoritaire a accordé un crédit-vendeur à Baccarat S.A. de 3 853 K€.

Suite à l'acquisition par Baccarat de la participation de Groupe du Louvre dans la société Baccarat Real Estate (BRE) intervenue en juin 2010 grâce à un crédit-vendeur, la société Baccarat Real Estate a été cédée pour un montant de 10 114 K\$, par accord du 28 juillet 2010.

Au 31 décembre 2012 comme au 30 juin 2013, le solde de l'avance en compte courant et du crédit vendeur consentis par Société du Louvre à Baccarat S.A. s'élève à 5 000 K€ (étant précisé que la somme des engagements financiers de Société du Louvre vis à vis du Groupe Baccarat ne saurait excéder 5 000 K€).

Baccarat a signé, le 22 janvier 2013, un prêt bancaire revolving de 16 M€ et un crédit d'investissement de 11,58 M€. Ces financements viennent compléter l'augmentation de capital de 27,5 M€ réalisée en juin 2012 par la société.

Ces accords de financements négociés avec les partenaires bancaires se décomposent en un crédit renouvelable pour un montant maximum de 16 M€ et une durée de 5 ans et un crédit d'investissements pour un montant de 11,58 M€ et une durée de 6 ans, ont été finalisés le 22 janvier 2013 assortis de garanties et d'engagements financiers

Les principaux engagements financiers portent sur les ratios financiers relatifs aux ratios de levier (dettes financières consolidées/EBE consolidé), ratio de couverture des frais financiers (EBE consolidé/Charges financières nettes), ratio de fonds propres (Dettes financières consolidées/Capitaux propres), ratio de couverture du service de la dette (Cash flow libre/Dettes financières) et des niveaux d'investissements autorisés.

Ces accords de financement, autorisés par le Conseil d'Administration du 12 décembre 2012, sont garantis notamment par le nantissement de la marque Baccarat (INPI et OMPI) (à l'exclusion de la marque Baccarat pour l'hôtellerie), le nantissement des titres détenus par Baccarat dans le capital social de chacune de ses principales filiales, dont Baccarat Inc., Baccarat Pacific KK et Baccarat Far East Limited, le nantissement des indemnités d'assurances (dans la mesure permise par la loi et hors assurances perte d'exploitation), la cession en Daily de la totalité des créances commerciales de Baccarat (uniquement pour le crédit renouvelable), étant précisé que les financements précédents resteraient en place jusqu'à la signature des accords définitifs.

De plus, OSEO Industrie a mis à la disposition de la Société un crédit complémentaire à moyen terme d'un montant de 2 M€, d'une durée de 4 ans affecté au financement d'investissements industriels à la Manufacture et ce, moyennant le nantissement des fonds de commerce afférents aux boutiques de Nancy, Strasbourg et Paris (Place des Etats-Unis et rue de la Paix).

Compte tenu de ces nouveaux accords de financement, l'avance de 5 000 K€ consentie par Société du Louvre à Baccarat S.A. a été reclassée en passifs non courants au 30 juin 2013.

2.3 Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que des variations de prix de marché, tels que les cours de change, affectent le résultat du Groupe. La gestion du risque de marché a pour objectif de gérer et contrôler les expositions au risque de marché dans des limites acceptables, tout en optimisant le couple rentabilité / risque.

2.3.1 Risque de change

Le Groupe est exposé au risque de change sur ses ventes, les achats et les emprunts qui sont libellés dans une monnaie autre que les monnaies fonctionnelles respectives des entités du Groupe, essentiellement l'euro (€). Les monnaies dans lesquelles ces transactions sont essentiellement libellées sont l'euro, le dollar, et le Yen.

A tout moment, le Groupe couvre la majorité de son exposition estimée au risque de change au titre des ventes et achats prévisionnels pour les six prochains mois. Le Groupe couvre également la majorité de toutes ses créances et dettes commerciales libellées en monnaie étrangère. Le Groupe a recours à des contrats de change à terme pour couvrir son risque de change. La plupart de ces contrats à terme ont, à la date de clôture, une échéance inférieure à un an. Si nécessaire, les contrats de change à terme sont renouvelés à leur date d'échéance.

Les investissements du Groupe dans les autres filiales ne sont pas couverts dans la mesure où le Groupe considère que ces positions de change sont à long-terme par nature.

2.3.2 Risque de taux d'intérêt

Le Groupe a adopté une politique qui consiste à s'assurer que la majorité de l'exposition aux variations des taux d'intérêts des emprunts porte sur des taux fixes (cf. note 6.14 – Emprunts et dettes financières).

2.3.3 Gestion du capital

La politique du Groupe consiste à maintenir une base de capital solide, afin de préserver la confiance des investisseurs, des créanciers et du marché et de soutenir le développement futur de l'activité.

Baccarat a procédé le 28 juin 2012 à une augmentation de capital réservée au fonds d'investissement Catterton Partners, qui a investi 27,5 M€ dans la société et détient désormais 22% du capital, devenant le deuxième actionnaire de Baccarat derrière Groupe du Louvre.

3 PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Nombre de sociétés consolidées :

	30/06/2013	31/12/2012
Intégration globale	12	12
Mise en équivalence	1	1
Total	13	13

Les sociétés suivantes sont consolidées :

Sociétés	Méthode de consolidation 2013.06	% de contrôle 2013.06	% d'intérêt 2013.06	Méthode de consolidation 2012.12	% de contrôle 2012.12	% d'intérêt 2012.12
<i>France</i>						
Baccarat (société mère)	IG	100	100	IG	100	100
Ets Damon et Delente	IG	100	100	IG	100	100
SVD André Bonhomme	ME	40	40	ME	40	40
<i>Reste de l'Europe</i>						
Baccarat UK	IG	100	100	IG	100	100
Baccarat GmbH	IG	100	100	IG	100	100
Baccarat Greece Ltd	IG	50,97	50,97	IG	50,97	50,97
Baccarat Espagne	IG	100	100	IG	100	100
<i>Asie</i>						
Baccarat Pacific KK (Japon)	IG	100	100	IG	100	100
Baccarat Pacific Singapour	IG	100	100	IG	100	100
Baccarat Far East Ltd	IG	100	100	IG	100	100
Baccarat Italia	IG	100	100	IG	100	100
<i>Etats-Unis</i>						
Baccarat Inc.	IG	100	100	IG	100	100
<i>Autre</i>						
Baccarat Americas (La Barbade)	IG	51	51	IG	51	51

IG : Intégration globale/ ME : Mise en équivalence/ NC : Non consolidée

4 SECTEURS OPERATIONNELS

En application de la norme IFRS 8 - Segments opérationnels, Baccarat dispose d'un secteur d'activité unique à savoir la fabrication et la commercialisation d'objets majoritairement en cristal essentiellement dans les segments des Arts de la table, des bijoux et de la décoration. De ce fait, le niveau pertinent d'analyse des informations repose sur les opérations par zones géographiques. Cette information est issue des systèmes internes d'organisation et de la structure de gestion du Groupe.

Les résultats, ainsi que les actifs et les passifs sectoriels comprennent les éléments directement affectables à un secteur ou qui peuvent lui être alloués sur une base raisonnable. Les investissements sectoriels comprennent le total des dépenses encourues au cours de la période pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles.

L'information sectorielle se décompose de la façon suivante :

4.1 Compte de résultat

- Le compte de résultat sectoriel au 30 juin 2013 se présente ainsi :

En milliers d'euros					
<i>En milliers d'euros</i>	Amériques	Asie	Europe	Reste du Monde	TOTAL
Chiffre d'affaires	9 505	23 736	33 282	3 246	69 769
Résultat Sectoriel	(1 855)	3 581	10 340	1 338	13 404
Frais Marketing, Communication, Administratif					19 012
Résultat Opérationnel					(5 608)
Résultat Financier					(415)
Impôt sur le bénéfice					248
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES					(5 775)
Résultat des sociétés mises en équivalence			(15)		(15)
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE					(5 790)
Intérêts minoritaires	56				56
RESULTAT NET (Part du Groupe)					(5 846)

Le résultat sectoriel correspond au chiffre d'affaires réalisé dans chacune des zones (par destination des ventes) diminué des charges supportées et affectables dans chacune de ces zones. Les charges non affectées aux différentes zones géographiques concernent principalement les dépenses de marketing, commercialisation et d'administration, les coûts de sous-activité de la Manufacture et les coûts non récurrents.

- Le compte de résultat sectoriel au 30 juin 2012 se présente ainsi :

En milliers d'euros

<i>En milliers d'euros</i>	Amériques	Asie	Europe	Reste du Monde	TOTAL
Chiffre d'affaires	8 969	24 507	37 527	2 721	73 724
Résultat Sectoriel	2 497	7 767	30 554	2 460	43 278
Frais Marketing, Communication, Administratif					45 820
Résultat Opérationnel					(2 542)
Résultat Financier					(183)
Impôt sur le bénéfice					1 891
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES					(834)
Résultat des sociétés mises en équivalence			(14)		(14)
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE					(848)
Intérêts minoritaires	8		(163)		(155)
RESULTAT NET (Part du Groupe)					(693)

4.2 Bilan

- Le bilan sectoriel au 30 juin 2013 s'analyse ainsi :

En milliers d'euros

<i>En milliers d'euros</i>	Amériques	Asie	Europe	Reste du Monde	TOTAL
Actifs sectoriels	14 217	24 692	15 132	1 517	55 558
Participation dans des entreprises associées mises en équivalence			22		22
Actifs du Siège non affectés					92 888
Actif total consolidé	14 217	24 692	15 154	1 517	148 468
Passifs sectoriels	(15 124)	13 805	(1 447)		(2 766)
Passifs du Siège non affectés					151 234
Passif total consolidé	(15 124)	13 805	(1 447)		148 468

Les actifs du siège concernent principalement les immobilisations de la Manufacture, les stocks, les actifs d'impôts, le poste autres créances et la trésorerie.

Les passifs du siège non affectés concernent les capitaux propres de Baccarat SA, les engagements sociaux, les dettes financières, les passifs d'impôts et les dettes fournisseurs.

- Le bilan sectoriel au 31 décembre 2012 s'analyse ainsi :

En milliers d'euros

<i>En milliers d'euros</i>	Amériques	Asie	Europe	Reste du Monde	TOTAL
Actifs sectoriels	12 860	28 355	22 115	1 053	64 383
Participation dans des entreprises associées mises en équivalence			37		37
Actifs du Siège non affectés					97 852
Actif total consolidé	12 860	28 355	22 152	1 053	162 272
Passifs sectoriels	(10 079)	22 412	(610)		11 723
Passifs du Siège non affectés					150 549
Passif total consolidé	(10 079)	22 412	(610)		162 272

4.3 Investissements et autres

- Les « autres » postes de l'analyse sectorielle s'analysent ainsi au 30 juin 2013 :

<i>En milliers d'euros</i>	Amériques	Asie	Europe	Reste du Monde	TOTAL
Investissements sectoriels	2 820	329	541		3 690
Investissements du siège non affectés					7 455
Investissements 1er semestre 2013	2 820	329	541		11 145
Amortissements sectoriels	306	629	345		1 280
Amortissements du siège non affectés					2 474
Amortissements 1er semestre 2013	306	629	345		3 754
Charges sans contrepartie en trésorerie autres que l'amortissement	(251)	150	1 009		908

- Au 31 décembre 2012, les « autres » postes de l'analyse sectorielle s'analysent ainsi :

En milliers d'euros

<i>En milliers d'euros</i>	Amériques	Asie	Europe	Reste du Monde	TOTAL
Investissements sectoriels	2 004	2 340	259		4 603
Investissements du siège non affectés					6 774
Investissements Année 2012	2 004	2 340	259		11 377
Amortissements sectoriels	451	1 218	387	9	2 065
Amortissements du siège non affectés					4 365
Amortissements Année 2012	451	1 218	387	9	6 430
Charges sans contrepartie en trésorerie autres que l'amortissement	128	(755)	(511)		(1 138)

5 COMPTE DE RESULTAT

5.1 Chiffre d'affaires

- Le chiffre d'affaires se ventile de la façon suivante :

En milliers d'euros	30/06/2013	30/06/2012
Vente de biens	69 261	73 361
Prestations de services	508	363
TOTAL	69 769	73 724

Le chiffre d'affaires consolidé du 1^{er} semestre 2013 de Baccarat s'établit à 69,8 M€ (+0,4% à taux de changes constants). A taux de changes courants, les ventes reculent de 5,4% du fait de l'évolution négative des monnaies, principalement le yen, le Japon représentant une part significative de l'activité du Groupe.

Aux Etats-Unis, le chiffre d'affaires du Groupe croît de 3% en dollars d'une année sur l'autre (+3% en euros), porté par le développement de l'activité e-commerce et la croissance des ventes en gros. Au début du mois de juin, le Groupe a également ouvert une nouvelle boutique « flagship » située sur l'emblématique Madison Avenue à New York. Au Japon, les ventes croissent de 12% en yens par rapport au S1 2012 (-7,8% en euros), soutenues par une reprise de l'activité dans le pays. Par ailleurs, l'activité en Chine et en Asie du Sud connaît de fortes progressions. En revanche, le chiffre d'affaires est en baisse de 10% en Europe par rapport à 2012, notamment impacté par un climat de consommation difficile.

5.2 Charges de personnel

- Les charges de personnel sont composées de :

En milliers d'euros	30/06/2013	30/06/2012
Rémunérations	(33 605)	(35 443)
Charge liée au paiement en actions	(15)	(97)
Retraite, médaille du travail	385	(482)
Participation	-	-
TOTAL	(33 235)	(36 022)

- Les effectifs du Groupe se répartissent en :

	30/06/2013	30/06/2012
Ouvriers	451	454
Employés, techniciens & agents de maîtrise	594	571
Cadres	155	150
TOTAL	1 200	1 175

L'augmentation des effectifs (+25 salariés en juin 2013) provient essentiellement de Baccarat Far East (+33 salariés en juin 2013.) Les effectifs des boutiques chinoises anciennement gérées par un agent ont été repris par le Groupe.

5.3 Dotations aux provisions

Se reporter à la note 6.12.

5.4 Charges externes

En milliers d'euros	30/06/2013	30/06/2012
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	(8 148)	(7 331)
Locations et charges locatives	(6 764)	(6 145)
Sous-traitance générale	(840)	(1 198)
Publicités, publications et relations publiques	(4 119)	(4 493)
Transports	(1 775)	(1 865)
Personnel extérieur à l'entreprise	(3 087)	(2 850)
Entretiens et réparations	(1 510)	(1 746)
Déplacements, missions et réceptions	(1 009)	(928)
Assurance	(392)	(214)
Divers	(1 187)	(1 200)
TOTAL	(28 831)	(27 970)

Baccarat a eu recours à du personnel extérieur et a augmenté les dépenses d'entretien de son outil de production. Afin de favoriser la croissance de son chiffre d'affaires, la société a accru sensiblement sur la période ses dépenses de publicité et promotion. De plus, la hausse de l'activité de Baccarat Far East et des charges locatives expliquent cet accroissement des charges externes.

5.5 Autres produits et charges d'exploitation

- Les autres produits et charges d'exploitation incluent :

En milliers d'euros	30/06/2013	30/06/2012
Résultat de change (perte)	(1 386)	(1 459)
Autres charges	(167)	(546)
Total autres charges d'exploitation	(1 553)	(2 005)
Résultat de change (gain)	3 097	774
Autres produits	672	1 188
Total autres produits d'exploitation	3 769	1 962
TOTAL	2 216	(43)

5.6 Autres produits et charges opérationnels

- Les autres produits et charges opérationnels non-récurrents incluent :

En milliers d'euros	30/06/2013	30/06/2012
Reprise de provision pour impôt de Baccarat Inc.	-	351
Gaz à effet de serre	-	87
Total autres produits opérationnels	-	438
Cessions d'actifs incorporels net de frais	-	-
Cessions d'actifs corporels net de frais	(29)	(24)
Honoraires e-commerce		(178)
Frais conceptuels de mise en place de l'ERP		(428)
Restructuration		(281)
Refinancement		(17)
Gaz à effet de serre		(103)
Loyer New York flagship store	(651)	
Allan Green	(183)	-
Total autres charges opérationnels	(863)	(1 031)
TOTAL	(863)	(593)

5.7 Résultat financier

5.7.1 Autres produits et charges financières

- Les autres produits et charges financières se décomposent de la façon suivante :

En milliers d'euros	30/06/2013	30/06/2012
Autres charges financières	(648)	62
<i>dont retraitement sur Instruments dérivés</i>	-	115
Dotations aux provisions pour risques et charges financier	-	-
Total autres charges financières	(648)	62
Revenus des actifs financiers	34	4
Autres produits financiers	570	-
<i>dont retraitement sur Instruments dérivés</i>	357	-
Reprises des provisions pour risques et charges financiers	-	-
Total autres produits financières	604	4
TOTAL	(44)	66

5.7.2 Instruments dérivés

Dans le cadre de son activité, la société Baccarat est exposée au risque de change principalement sur les exportations à destination des Etats-Unis et du Japon.

Baccarat couvre partiellement un an à l'avance les volumes de transaction déterminés sur la base des budgets.

Ces couvertures sont complétées au fur et à mesure des facturations de manière à couvrir systématiquement à 100% les créances clients.

A la clôture de l'exercice, la variation de la juste valeur des instruments dérivés à la clôture est enregistrée soit en autres éléments du résultat global soit en résultat financier selon le schéma suivant.

- En « Fair value hedge » (couverture des créances clients), les variations de valeur intrinsèque et de valeurs temps de l'instrument dérivé sont constatées en résultats financiers.
- En « cash flow hedge » (ventes futures), les variations de l'instrument dérivé sont intégralement enregistrées en autres éléments du résultat global si l'instrument est qualifié d'efficace. La part inefficace de la variation de la valeur intrinsèque est enregistrée en résultats financiers.

La variation de la valeur temps de l'instrument dérivé est toujours constatée en résultats financiers.

L'impact de la variation de la juste valeur des instruments dérivés sur le résultat et les capitaux propres consolidés du groupe Baccarat est le suivant:

Juste valeur des instruments dérivés (en milliers d'euros)	30/06/2013			31/12/2012			30/06/2012		
	TOTAL	Résultat	Autres éléments du resultat global	TOTAL	Résultat	Autres éléments du resultat global	TOTAL	Résultat	Autres éléments du resultat global
Fair Value Hedge									
USD	17	17		30	30		(83)	(83)	
JPY	755	755		431	431		(234)	(234)	
TOTAL 1	772	772		461	461		(317)	(317)	
Cash Flow Hedge									
Variation valeur intrinsèque									
USD	17		17	61		61	(38)		(38)
JPY	407		407	735		735	(156)		(156)
Valeur temps et couverture inefficace									
USD	(6)	(6)		(7)	(7)		(3)	(3)	
JPY	45	45		-	-		18	18	
TOTAL 2	463	39	424	789	(7)	796	(179)	15	(194)
TOTAL 1 + 2	1 235	811	424	1 250	454	796	(496)	(302)	(194)
Juste valeur au 31/12/N-1	1 250	454	796	(1 159)	(417)	(742)	(1 159)	(417)	(742)
Variation de la juste valeur	(15)	357	(372)	2 409	871	1 538	663	115	548

Au 30 juin 2013, l'impact résultat du retraitement sur instruments dérivés est de 357 K€, de 115 K€ au 30 juin 2012.

5.8 Impôts sur les résultats

La loi de finances pour 2010, votée le 30 décembre 2009, a supprimé l'assujettissement des entités fiscales françaises à la taxe professionnelle à compter de 2010 et l'a remplacée par deux nouvelles contributions :

- La Cotisation Foncière des Entreprises (C.F.E) assise sur les valeurs locatives foncières de l'actuelle Taxe Professionnelle ;
- La Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (C.V.A.E), assise sur la valeur ajoutée résultant des comptes sociaux.

A la suite du changement fiscal mentionné ci-dessus, le groupe a réexaminé le traitement comptable de l'impôt en France au regard des normes IFRS, en tenant compte des derniers éléments d'analyse disponibles sur le traitement comptable des impôts et taxes, et notamment ceux fournis par l'IFRIC.

Le groupe a considéré que le changement fiscal mentionné ci-dessus conduisait en réalité à remplacer la taxe professionnelle par deux nouvelles contributions de natures différentes :

- La CFE, dont le montant est fonction des valeurs locatives foncières et qui peut, le cas échéant, faire l'objet d'un plafonnement à un pourcentage de la valeur ajoutée, présente des similitudes importantes avec la taxe professionnelle et sera donc comptabilisée à compter de l'exercice 2010 comme cette dernière en charges opérationnelles ;
- La CVAE, qui selon l'analyse du groupe répond à la définition d'un impôt sur le résultat telle qu'énoncée par IAS 12.2 (« impôts dus sur la base des bénéfices imposables »). Pour conduire son analyse, la société a notamment pris en considération les décisions de rejet d'ajout du sujet à son agenda formulées par l'IFRIC en mars 2006 et mai 2009 sur la question du champ d'application de la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat ». L'IFRIC a en effet précisé que, pour entrer dans le champ d'IAS 12, un impôt doit être calculé sur la base d'un montant net de produits et de charges et que ce montant net peut être différent du résultat net comptable. Le groupe a jugé que la CVAE remplissait les caractéristiques mentionnées dans cette conclusion, dans la mesure où la valeur ajoutée constitue le niveau intermédiaire de résultat qui sert systématiquement de base, selon les règles fiscales françaises, à la détermination du montant dû au titre de la CVAE.

Conformément aux dispositions d'IAS 12, la qualification de la C.V.A.E en tant qu'impôt sur le résultat a conduit à comptabiliser dès le 31 décembre 2009 des impôts différés relatifs aux différences temporelles existant à cette date, par contrepartie d'une charge nette au compte de résultat de l'exercice, la loi de finances ayant été votée en 2009. Cette charge d'impôt différé est présentée sur la ligne « impôt sur le résultat ». En outre à compter de l'exercice 2010, le montant total de la charge courante et différée relative à la CVAE est présentée sur cette même ligne.

5.8.1 Evolution des postes de bilan

En milliers d'euros	31/12/2012	Résultat	Situation nette	Règlements	Change et reclassement	30/06/2013
Impôts courants						
Créance d'impôt	1 841	375	-	-	-	2 216
Dette d'impôt	(395)	(448)	-	515	46	(282)
Net	1 446	(73)	-	515	46	1 934
Impôts différés						
Actif	4 741	971	636		(105)	6 243
Passif	(1 047)	(64)	(10)	-	(71)	(1 192)
Net	3 694	907	626	-	(176)	5 051
Produit / Charge d'impôt totale		834				

5.8.2 Analyse des impôts différés

Le tableau d'analyse des impôts différés se présente ainsi :

En milliers d'euros	Solde 31/12/2012	Comptabilisé en résultat	Comptabilisé en capitaux propres	Effet de conversion et autres	Solde 30/06/2013
Différences temporelles	2 812	510	-	-	3 322
Provisions réglementées	(938)	21	-	-	(917)
Crédit bail	-	-	-	-	-
Elimination des marges sur stocks	1 167	75	-	-	1 242
Engagements de retraite	(335)	(66)	498	-	97
Juste valeur des instruments financiers	(430)	(123)	128	-	(425)
Reclassement honoraires cristalroom	-	-	-	-	-
Provision DIF	5	-	-	-	5
ID liasse (sous-conso Japon)	1 547	451	-	(176)	1 822
Ecart d'évaluation	17	(1)	-	-	16
Harmonisation des modes d'amortissement	(32)	10	-	-	(22)
Plan d'actions gratuites	-	-	-	-	-
CVAE	(118)	29	-	-	(89)
Dépréciation d'immobilisation	-	-	-	-	-
Autres retaiements	(1)	1	-	-	-
Total	3 694	907	626	(176)	5 051

Au 31 décembre 2012, l'analyse des impôts différés se présente ainsi :

En milliers d'euros	Solde 31/12/2011	Comptabilisé en résultat	Comptabilisé en capitaux propres	Effet de conversion et autres	Solde 31/12/2012
Différences temporelles	2 619	193	-	-	2 812
Provisions réglementées	(936)	(2)	-	-	(938)
Crédit bail	-	-	-	-	-
Elimination des marges sur stocks	926	241	-	-	1 167
Engagements de retraite	(409)	74	-	-	(335)
Juste valeur des instruments financiers	399	(299)	(530)	-	(430)
Reclassement honoraires cristalroom	(18)	18	-	-	-
Provision DIF	5	-	-	-	5
ID liasse (sous-conso Japon)	1 998	(211)	-	(240)	1 547
Ecart d'évaluation	16	1	-	-	17
Harmonisation des modes d'amortissement	(11)	(21)	-	-	(32)
Plan d'actions gratuites	-	-	-	-	-
CVAE	(177)	59	-	-	(118)
Dépréciation d' immobilisation	-	-	-	-	-
Autres retraitements	(41)	40	-	-	(1)
Total	4 371	93	(530)	(240)	3 694

Les impôts différés relatifs à la sous consolidation Japon se décomposent ainsi :

En milliers d'euros	30/06/2013	31/12/2012	31/12/2011
Différences temporelles	686	144	219
Elimination des marges s/ stocks	244	326	467
Engagement de retraite	398	485	644
Harmonisation des modes d'amortissement	477	577	663
Autres	17	15	5
Total	1 822	1 547	1 998

5.8.3 Réconciliation entre la charge d'impôt théorique au taux légal en France et la charge d'impôt réelle

En milliers d'euros	30/06/2013	30/06/2012
Résultat de l'ensemble	(5 790)	(848)
Charge d'impôt réelle	(834)	(2 298)
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	15	14
Résultat consolidé avant impôt	(6 609)	(3 132)
Taux d'impôt légal en France	34,43%	34,43%
Produit (Charge) d'impôt théorique	2 275	1 078
Taux d'impôt effectif	12,62%	73,37%
Différences temporelles et permanentes	(1 200)	1 644
Différentiel de taux étranger		
<i>Baccarat Pacific KK</i>	(57)	(150)
<i>Baccarat Fareast</i>	(175)	(278)
<i>Baccarat Inc.</i>	(9)	4
Produit / Charge d'impôt réelle	834	2 298

En l'absence de visibilité suffisante sur la situation fiscale des exercices futurs, les IDA sur déficit et report déficitaire n'ont pas été activés.

5.8.4 Déficits reportables n'ayant pas donné lieu à la comptabilisation d'un impôt différé actif

Le tableau ci-dessous récapitule au 30 juin 2013 par filiales le montant de ses déficits et reports déficitaires n'entraînant pas d'activation des impôts différés :

<i>en milliers d'euros</i>	Pertes fiscales		IDA	
Filiales	Pertes Fiscales Montant en Euros	Échéance	Taux impôt	IDA non activé
Baccarat Inc	735	2 021		
	1 209	2 022		
	676	2 026		
	986	2 027		
	3 468	2 028		
	3 264	2 029		
	531	2 030		
	902	2 031		
	11 772		35%	4 120
Baccarat Espagne	41	2 015		
	174	2 016		
	8	2 017		
	34	2 018		
	37	2 024		
	295		30%	88
Baccarat UK	433	illimité	28%	121
Bt Grece	239	2 014		
	477	2 015		
	561	2 016		
	517	2 017		
	1 794		24%	431
Baccarat Far East	2	illimité		
	2	illimité		
	4		17%	1
Baccarat France	17 372	illimité	34,43%	5 981
Total	31 669			10 742

6 BILAN CONSOLIDE

6.1 Immobilisations incorporelles

- Au 30 juin 2013, la variation des immobilisations incorporelles s'analyse de la façon suivante :

En milliers d'euros	Droits au bail	Logiciels et autres	Total immobilisations incorporelles
Valeur brute au 1er janvier 2013	3 130	11 005	14 135
Acquisitions	-	361	361
Cessions	-	(29)	(29)
Reclassements et autres variations	-	7	7
Change	(20)	(35)	(55)
Valeur brute au 30 juin 2013	3 110	11 309	14 419
Amortissements au 1er janvier 2013	(432)	(5 875)	(6 307)
Dotations	(4)	(1 101)	(1 105)
Sorties	-	-	-
Reclassements et autres variations	-	-	-
Change	18	36	54
Amortissements au 30 juin 2013	(418)	(6 940)	(7 358)
Perte de valeur au 1er janvier 2013	-	-	-
Dotations	-	-	-
Reprise sur perte de valeur	-	-	-
Reclassements et autres variations	-	-	-
Change	-	-	-
Perte de valeur au 30 juin 2013	-	-	-
Valeur nette au 1er janvier 2013	2 698	5 130	7 828
Valeur nette au 30 juin 2013	2 692	4 369	7 061

- La variation des immobilisations incorporelles au cours de l'exercice 2012 s'analyse de la façon suivante :

En milliers d'euros	Droits au bail	Logiciels et autres	Total immobilisations incorporelles
Valeur brute au 1er janvier 2012	3 134	5 575	8 709
Acquisitions	25	3 396	3 421
Cessions	-	(925)	(925)
Reclassements et autres variations	-	3 009	3 009
Change	(29)	(50)	(79)
Valeur brute au 31 décembre 2012	3 130	11 005	14 135
Amortissements au 1er janvier 2012	(450)	(5 236)	(5 686)
Dotations	(10)	(1 510)	(1 520)
Sorties	-	822	822
Reclassements et autres variations	-	-	-
Change	28	49	77
Amortissements au 31 décembre 2012	(432)	(5 875)	(6 307)
Perte de valeur au 1er janvier 2012	-	-	-
Dotations	-	-	-
Reprise sur perte de valeur	-	-	-
Reclassements et autres variations	-	-	-
Change	-	-	-
Perte de valeur au 31 décembre 2012	-	-	-
Valeur nette au 1er janvier 2012	2 684	339	3 023
Valeur nette au 31 décembre 2012	2 698	5 130	7 828

Deux projets majeurs ont vu le jour au cours de l'exercice 2012 :

- le lancement d'un nouveau site internet marchand aux Etats-Unis, puis en Europe. Le montant immobilisé au 31 décembre 2012 était de 1 819 K€.
- la mise en œuvre d'un progiciel « Lawson » déployé dès septembre 2011 au niveau des prévisions de vente puis à partir d'avril 2012 au sein de la manufacture (organisation industrielle, gestion des performances, contrôle de gestion industrielle, achats, planification, comptabilité...). Le montant immobilisé au 31 décembre 2012 s'élevait à 4 476 K€.

6.2 Immobilisations corporelles

- Les immobilisations corporelles au 30 juin 2013 s'analysent ainsi :

En milliers d'euros	Durée d'utilisation illimitée	Durée d'utilisation définie				Total immobilisations corporelles
	Terrains	Constructions	Installations techniques et outillages	Agencements boutiques et autres	Immobilisations corporelles en-cours (1)	
Valeur brute au 1er janvier 2013	394	4 028	76 285	23 643	3 164	107 514
Acquisitions	-	-	1 093	3 324	5 104	9 521
Cessions	-	-	(385)	(2)	-	(387)
Reclassements et autres variations	-	-	217	3	(228)	(8)
Change	-	-	(1 534)	(416)	-	(1 950)
Valeur brute au 30 juin 2013	394	4 028	75 676	26 552	8 040	114 690
Amortissements au 1er janvier 2013	-	(2 519)	(53 307)	(18 046)	-	(73 872)
Dotations	-	(37)	(1 919)	(691)	-	(2 647)
Reprises	-	-	-	-	-	-
Sorties	-	-	385	2	-	387
Reclassements et autres variations	-	-	-	-	-	-
Change	-	-	1 335	377	-	1 712
Amortissements au 30 juin 2013	-	(2 556)	(53 506)	(18 358)	-	(74 420)
Perte de valeur au 1er janvier 2013	-	-	-	-	-	-
Dotations	-	-	-	-	-	-
Reprise sur perte de valeur	-	-	-	-	-	-
Reclassements et autres variations	-	-	-	-	-	-
Change	-	-	-	-	-	-
Perte de valeur au 30 juin 2013	-	-	-	-	-	-
Valeur nette au 1er janvier 2013	394	1 509	22 978	5 597	3 164	33 642
Valeur nette au 30 juin 2013	394	1 472	22 170	8 194	8 040	40 270

Au 30 juin 2013, les immobilisations en cours sont essentiellement liées aux travaux de reconstruction du FOUR A.

A noter que le Groupe a également décidé de repousser de quelques mois la mise en marche de son nouveau Four afin d'adapter son niveau de stock.

- La variation des immobilisations corporelles au cours de l'exercice 2012 s'analyse de la façon suivante :

En milliers d'euros	Durée d'utilisation illimitée	Durée d'utilisation définie				Total immobilisations corporelles
	Terrains	Constructions	Installations techniques et outillages	Agencements boutiques et autres	Immobilisations corporelles en-cours	
Valeur brute au 1er janvier 2012	394	4 028	75 628	22 011	3 987	106 048
Acquisitions	-	-	3 255	2 679	2 330	8 264
Cessions	-	-	(1 034)	(326)	-	(1 360)
Reclassements et autres variations	-	-	146	(49)	(3 155)	(3 058)
Change	-	-	(1 710)	(672)	2	(2 380)
Valeur brute au 31 décembre 2012	394	4 028	76 285	23 643	3 164	107 514
Amortissements au 1er janvier 2012		(2 447)	(52 054)	(17 659)	-	(72 160)
Dotations	-	(72)	(3 562)	(1 277)	-	(4 911)
Reprises	-	-	-	-	-	-
Sorties	-	-	849	295	-	1 144
Reclassements et autres variations	-	-	-	49	-	49
Change	-	-	1 460	546	-	2 006
Amortissements au 31 décembre 2012		(2 519)	(53 307)	(18 046)	-	(73 872)
Perte de valeur au 1er janvier 2012	-	-	-	-	-	-
Dotations	-	-	-	-	-	-
Reprise sur perte de valeur	-	-	-	-	-	-
Reclassements et autres variations	-	-	-	-	-	-
Change	-	-	-	-	-	-
Perte de valeur au 31 décembre 2012	-	-	-	-	-	-
Valeur nette au 1er janvier 2012	394	1 581	23 574	4 352	3 987	33 888
Valeur nette au 31 décembre 2012	394	1 509	22 978	5 597	3 164	33 642

6.3 Titres mis en équivalence

6.3.1 Evolution de la valeur d'équivalence

En milliers d'euros	30/06/2013			31/12/2012		
	Valeur Brute	Dépréciations	Valeur Nette	Valeur Brute	Dépréciations	Valeur Nette
Part dans l'actif net des titres mis en équivalence à l'ouverture	36		36	50		50
Part dans le résultat de l'exercice			(15)			(14)
Dividendes versés			-			-
Sortie de périmètre			-			-
Effet des variations de change			-			-
Part dans l'actif net des titres mis en équivalence à la clôture			21			36

En milliers d'euros	31/12/2012	Acquisition /		Dividendes et transfert de résultat	Effet de conversion	30/06/2013
		Augmentation de %	Sortie / Diminution de %			
Baccarat Real Estate	(2)	-	-	-	-	(2)
SVD Bonhomme	27	-	-	(14)	-	13
Sous-total	25	-	-	(14)	-	11
Impôts	11	-	-	(1)	-	10
Titres mis en équivalence	36	-	-	(15)	-	21

6.3.2 Quote-part des capitaux propres et des résultats nets des sociétés mises en équivalence

En milliers d'euros	30/06/2013			31/12/2012		
	Quote-part d'intérêt détenue dans le capital	Quote-part de situation nette	Quote-part de résultat	Quote-part d'intérêt détenue dans le capital	Quote-part de situation nette	Quote-part de résultat
Baccarat Real Estate	0,00%	-	-	0,00%	-	-
SVD Bonhomme	40,00%	36	(15)	40,00%	51	(14)
TOTAL	21	36	(15)	37	51	(14)

6.3.3 Informations agrégées des sociétés mises en équivalence

En milliers d'euros	SVD Bonhomme
Actif	329
Passif	329
Compte de résultat	(42)
<i>dont Chiffre d'affaires</i>	<i>136</i>

6.4 Autres actifs financiers

Les « Autres actifs financiers » sont composés exclusivement de titres immobilisés non-courants et de dépôts et cautionnements versés aux bailleurs :

En milliers d'euros	Total actifs financiers	En milliers d'euros	Total actifs financiers
Valeur brute au 1er janvier 2013	3 324	Valeur brute au 1er janvier 2012	3 445
Acquisitions/Emissions	18	Acquisitions/Emissions	163
Cessions	-	Cessions	(1)
Remboursements	-	Remboursements	-
Transferts et autres	268	Transferts et autres	70
Change	(333)	Change	(353)
Valeur brute au 30 juin 2013	3 277	Valeur brute au 31 décembre 2011	3 324
Amortissements au 1er janvier 2013	-	Amortissements au 1er janvier 2011	-
Dotations	-	Dotations	-
Sorties	-	Sorties	-
Change	-	Change	-
Amortissements au 30 juin 2013	-	Amortissements au 31 décembre 2011	-
Perte de valeur au 1er janvier 2013	-	Perte de valeur au 1er janvier 2011	-
Dotations	-	Dotations	-
Reprise	-	Reprise	-
Change	-	Change	-
Perte de valeur au 30 juin 2013	-	Perte de valeur au 31 décembre 2011	-
Valeur nette au 1er janvier 2013	3 324	Valeur nette au 1er janvier 2011	3 445
Valeur nette au 30 juin 2013	3 277	Valeur nette au 31 décembre 2011	3 324

6.5 Stocks

En milliers d'euros	30/06/2013			31/12/2012		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Matières premières et approvisionnements	2 502	(684)	1 818	2 351	(565)	1 786
En cours de production	11 794	(2 388)	9 406	12 065	(2 124)	9 941
Produits intermédiaires et finis	33 912	(2 610)	31 302	31 706	(2 723)	28 983
Marchandises	223	(13)	210	284	(31)	253
TOTAL	48 431	(5 695)	42 736	46 406	(5 443)	40 963

La variation de stock net au cours de la période s'analyse de la façon suivante :

En milliers d'euros	Brut	Provisions pour Dépréciation	Net
Solde au 1er janvier 2013	46 406	(5 443)	40 963
Variation du stock brut	2 659		2 659
Variation de la provision pour dépréciation		(352)	(352)
Effets des variations de change	(631)	97	(534)
Solde au 30 juin 2013	48 434	(5 698)	42 736

6.6 Clients

En milliers d'euros	30/06/2013			31/12/2012		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Clients	18 683	(650)	18 033	25 802	(781)	25 021

- L'échéancier des créances clients au 30 juin 2013 se compose ainsi :

En milliers d'euros	30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 à 120 jours	sous-total échues	non- échues	Total
Clients bruts	8 364	333	(35)	144	8 806	9 872	18 678
Provisions					(645)	-	(645)
Clients nets au 30 juin 2013	8 364	333	(35)	144	8 161	9 872	18 033

- L'échéancier des créances clients au 31 décembre 2012 se compose ainsi :

En milliers d'euros	30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 à 120 jours	sous-total échues	non- échues	Total
Clients bruts	13 572	2 738	1 412	465	18 187	7 615	25 802
Provisions					(781)	-	(781)
Clients nets au 31 décembre 2012	13 572	2 738	1 412	465	17 406	7 615	25 021

Les 10 premiers clients du groupe représentent 25% de notre chiffre d'affaires au 30 juin 2013.

6.7 Autres débiteurs

En milliers d'euros	30/06/2013	31/12/2012
Avances et acomptes	344	398
Créances fiscales	1 504	2 156
Comptes courants	-	-
Autres créances	802	1 452
Charges constatées d'avance	5 301	5 945
TOTAL	7 951	9 951

Les charges constatées d'avance concernent essentiellement les loyers de boutiques aux Etats-Unis et en Chine, ainsi que diverses charges d'exploitation.

6.8 Autres Actifs financiers courants

En milliers d'euros	Prêts	Titres disponibles à la vente	Comptes courants	Instruments financiers	TOTAL
Au 1er janvier 2013	851	2	199	1 250	2 302
Acquisitions/Emissions	-	-	-	-	-
Cessions / Remboursements	(22)	-	-	-	(22)
Variation de juste valeur	-	-	-	(15)	(15)
Transferts et autres	(268)	-	(98)	-	(366)
Change	(91)	-	(13)	-	(104)
Au 30 juin 2013	470	2	88	1 235	1 795

6.9 Trésorerie et équivalents de trésorerie

En milliers d'euros	30/06/2013	31/12/2012
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 1er janvier	26 400	6 699
Effet de la variation du taux de change	269	(61)
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE	(8 356)	19 762
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fin de période/d'exercice	18 313	26 400
Trésorerie et équivalents de trésorerie au bilan	18 865	32 622
Placement à moins de 3 mois	(75)	(17)
Banques créditrices	(477)	(6 205)
Trésorerie et équivalents de trésorerie dans le tableau de flux de trésorerie	18 313	26 400

Au 30 juin 2013, la trésorerie et les équivalents de trésorerie se décomposent en 11 526 K€ de solde des comptes bancaires, contre 10 750 K€ au 31 décembre 2012, et de 7 300 K€ de SICAV monétaires souscrites par Baccarat S.A, comparé à 21 745 K€ au 31 décembre 2012.

6.10 Capitaux propres

Capital Social

Le capital social au 30 juin 2013 est de 20 767 825 euros, divisé en actions d'une valeur nominale de 25 euros chacune. Il est entièrement libéré. Les actions sont obligatoirement nominatives.

Au cours de l'exercice 2012, Baccarat a procédé à une augmentation de capital réservée au fonds d'investissement Catterton Partners, qui a investi 27,5 M€ dans la société et détient désormais 22% du capital, devenant le deuxième actionnaire de Baccarat derrière Groupe du Louvre.

Réserve de conversion

La réserve de conversion comprend l'ensemble des écarts de conversion issus de la conversion des états financiers des activités à l'étranger et de la conversion des passifs désignés comme couverture d'investissement net de la Société dans une filiale étrangère.

Réserve de couverture

La réserve de couverture comprend la partie efficace de la variation nette cumulée de la juste valeur des instruments de couverture des flux de trésorerie attribuables à des transactions couvertes qui ne se sont pas encore produites.

Réserve de juste valeur

La réserve de juste valeur comprend la variation nette cumulée de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente jusqu'à ce qu'ils soient décomptabilisés ou dépréciés.

Actions propres

La société ne détient pas d'actions propres.

Au cours de l'exercice 2008, un plan de stock-options et un plan d'attribution d'actions gratuites ont été mis en place.

6.11 Paiement à base d'actions

Dans le but d'associer les collaborateurs de la société à la création de valeur de l'entreprise et à son développement, l'Assemblée Générale Exceptionnelle du 4 décembre 2007 a autorisé le Conseil d'Administration, et ce pour une durée de 38 mois, à consentir au bénéfice des membres du personnel salarié et des mandataires sociaux de la société et de ses filiales, des options donnant droit à la souscription d'actions de la société et/ou des options d'achat d'actions existantes pour un nombre d'actions qui ne pourra dépasser 6% du capital.

Ce plan d'attribution d'options de souscription d'actions est réservé aux seuls cadres de premier niveau, membres du Comité Stratégique de Baccarat (Comité de Direction et C.E.O des filiales internationales USA et Japon).

Pour fidéliser et motiver le personnel, le Conseil d'Administration a également été autorisé par l'AGE du 4 décembre 2007, et ce pour une durée de 38 mois, à procéder, au bénéfice des membres du personnel salarié et des mandataires sociaux de la société, à des attributions gratuites d'actions de la société, existantes ou à émettre. Le nombre

total d'actions attribuées gratuitement ne pourra conduire à une augmentation du capital social supérieure à 3%.

Les bénéficiaires d'actions gratuites sont uniquement les collaborateurs des sociétés françaises du Groupe à l'exception des bénéficiaires du plan de stock-options. Seuls les collaborateurs détenteurs d'un contrat à durée déterminée ou indéterminée de plus d'un an à la date du plan sont concernés.

Conformément à la norme IFRS 2, la charge est étalée sur la période d'acquisition des droits.

Au cours de l'exercice 2008, 29 000 options de souscription d'actions ont été consenties au prix de 212 € à 12 bénéficiaires, selon un plan en date du 10 juin 2008 et une date d'échéance du 12 juin 2013.

Au cours de l'exercice 2008, 11 087 actions gratuites au prix de 212 € ont été attribuées à 778 bénéficiaires, selon un plan en date du 10 juin 2008, une date définitive d'attribution du 11 juin 2010 et une date de fin de période d'incessibilité au 12 juin 2012.

Les actions gratuites ont été attribuées au 31 décembre 2010.

Le nombre d'options de souscription d'actions est de 4000 au 30 juin 2013.

6.11.1 Contexte

Baccarat octroie à ces salariés des avantages de type « Share Based payments ». Ces avantages sont précisés par la norme IFRS 2 et ont fait l'objet d'une évaluation spécifique par un actuair.

Le premier plan concerne l'attribution des actions gratuites dont les bénéficiaires sont des collaborateurs des sociétés françaises du Groupe (Baccarat SA ou filiales françaises).

Le second plan concerne l'attribution de stock-options à un collaborateur clé de Baccarat.

6.11.2 Principes méthodologiques et hypothèses d'évaluation des prix

Modèle d'évaluation

Les modèles d'évaluation les plus fréquemment employés pour le pricing des options sur les marchés financiers sont :

- la formule fermée, dite de Black et Scholes ;
- les modèles binomiaux ou trinomiaux ;
- les simulations de Monte Carlo.

L'évaluation présentée est calculée avec la formule de Black et Scholes. En effet, en l'absence de dividende et avec des hypothèses comparables, il n'y a pas de différence de résultat avec des simulations de Monte Carlo ou des arbres binomiaux ou trinomiaux.

Outre les principales hypothèses citées dans ce rapport, les différences de valorisation entre les trois méthodes peuvent provenir principalement du fait de l'existence de dividendes, de condition d'octroi des stock-options dépendant de l'évolution du cours ou de simulations de Monte Carlo réalisées avec d'autres loi que des browniens.

Hypothèses de volatilité

La volatilité historique a été calculée sur la période de 5 ans précédant la date d'octroi. Elle est de 42,55%.

Taux sans risque

On considère le taux des emprunts d'état de la durée correspondante au plan considéré, fourni par l'Agence France Trésor (AFT). Le taux sans risque de maturité 5 ans est de 4,42%.

Dividendes

Les dividendes sont considérés nuls pour les prochaines années.

Hypothèses de turn-over

L'hypothèse de turn-over émise par Baccarat est de 1%.

Résultat des évaluations

Le tableau ci-dessous indique le coût total attendu du plan (avec prise en compte du turn-over) estimé au 31 décembre 2012.

	Coût probabilisé du plan au 31/12/2012 en milliers d'euros
Plan 1	2 020
Plan 2	1 313
Total	3 333

Le tableau suivant présente la charge au 31 décembre 2012 sur la base des coûts unitaires pour les différents plans attribués :

Date d'Octroi	Nature	Date d'acquisition des droits	Nombre d'options ou actions	Prix d'exercice	Prix unitaire d'option ou action	Coût total attendu du plan à la date de calcul	Charge cumulée sur l'exercice 2011 en Keuros	Charge cumulée sur l'exercice 2012 en Keuros
10/06/2008	Action gratuite	10/06/2010	10 200	-	198	2 020	2 020	2 020
10/06/2008	Stock option	10/06/2009	6 500	212	82	534	534	534
10/06/2008	Stock option	10/06/2010	5 500	212	82	451	451	451
10/06/2008	Stock option	10/06/2011	3 000	212	82	246	246	246
10/06/2008	Stock option	10/06/2012	1 000	212	82	82	73	82
						3 333	3 324	3 333

Aucun complément de charge n'a été passé au 30 juin 2013.

6.12 Provisions

En milliers d'euros	30/06/2013	31/12/2012
Provisions pour litiges sociaux	388	500
Autres provisions pour risques	160	218
Total provisions à caractère courant	548	718
Provisions pour litiges	-	4
Autres provisions pour risques	95	95
Autres provisions pour charges	1 100	989
Total provisions à caractère non courant	1 195	1 088

- Au 30 juin 2013, les soldes des provisions pour risques et charges ont évolués de la façon suivante :

En milliers d'euros	31/12/2012	Dotations	Reprises (provision utilisée)	Autres et reclassements	30/06/2013
Provisions pour litiges	500	-	(111)	(1)	388
Autres provisions pour risques	218	-	(59)	1	160
Total provisions à caractère courant	718	-	(170)	-	548
Provisions pour litiges	4	-	(4)	-	-
Autres provisions pour risques	95	-	-	-	95
Autres provisions pour charges	989	111	-	-	1 100
Total provisions à caractère non courant	1 088	111	(4)	-	1 195

Le Groupe connaît des litiges avec des salariés et certains clients qui font l'objet de provisions dans les comptes en fonction de l'estimation du risque effectuée par la Direction. Aucun litige n'étant individuellement significatif à l'échelle du Groupe.

La Société fait également l'objet d'un litige avec son bailleur pour la boutique de la Madeleine à Paris (établissement Damon Delente) qui a été provisionné dans les comptes au 31 décembre 2012 et au 30 juin 2013.

6.13 Avantages du personnel

Les provisions sur les engagements envers le personnel sont les suivantes :

En milliers d'euros	31/12/2012	Dotations	Reprises	Changement de méthode	Change	30/06/2013
Engagements de retraite France	5 179	104	(204)	1 158	-	6 237
Engagements de retraite Etats-Unis	676	7	(254)	239	7	675
Engagements de retraite Japon	19	174	(312)	74	-	(45)
Engagements de retraite complémentaire France	1 839	152	(41)	1	-	1 951
Engagements de retraite	7 713	437	(811)	1 472	7	8 818
Médaille du travail	661	31	(42)	1	-	651
TOTAL	8 374	468	(853)	1 473	7	9 469

Changement de méthode comptable

L'amendement 2011 à la norme IAS 19 « Avantages du personnel » est applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013. Cette norme a été adoptée par l'Union européenne le 5 juin 2012.

Le Groupe a choisi d'appliquer cette norme amendée dans les comptes annuels au 30 juin 2013.

Les principales différences avec la norme IAS 19 actuelle sont les suivantes :

Comptabilisation des écarts actuariels :

Les écarts actuariels sont obligatoirement reconnus en réserve en « Autres éléments du résultat global » (OCI). Les modalités de reconnaissance des écarts actuariels selon la règle du corridor ou en résultat, méthode utilisée par le Groupe l'an passé, sont supprimées.

Régimes de retraite financés par des actifs :

Le rendement attendu à long terme des actifs de régime est remplacé par un produit financier calculé sur la base du taux d'actualisation utilisé pour la dette. L'écart entre le rendement réel et ce produit financier est comptabilisé en OCI.

L'amendement IAS 19 a été appliqué rétrospectivement conformément à la norme IAS 8 « Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs » ce qui a généré un ajustement des capitaux propres d'ouverture au 1^{er} janvier 2013 à hauteur de (1 473) K€.

L'évolution des engagements envers le personnel sur les cinq dernières années se présente ainsi :

En milliers d'euros	31/12/2009	31/12/2010	31/12/2011	31/12/2012	30/06/2013
Engagements de retraite France	4 406	4 653	4 903	5 179	6 237
Engagements de retraite Etats-Unis	487	601	569	676	675
Engagements de retraite Japon	602	546	334	19	(45)
Engagements de retraite complémentaire France	2 003	1 792	1 830	1 839	1 951
Engagements de retraite	7 498	7 592	7 636	7 713	8 818
Médaille du travail	571	565	573	661	651
TOTAL	8 069	8 157	8 209	8 374	9 469

Les provisions au 30 juin 2013 ont été obtenues par une projection des chiffres du 31 décembre 2012 selon les hypothèses rappelées ci-dessous.

Le Groupe participe à la constitution des retraites de son personnel selon les lois et usages des pays dans lesquels il exerce son activité. Il n'existe aucun passif à provisionner au titre des caisses de retraite et des organismes légaux.

En revanche, le Groupe a des engagements de retraite complémentaire, d'indemnité de fin de carrière et de prévoyance. Les engagements actuariels correspondants sont pris en charge soit sous forme de cotisations versées à des organismes indépendants responsables de leur service et de la gestion des fonds, soit sous forme de provisions au bilan.

- Départ en retraite : paiement d'une rente (10 ans) pour une ancienneté supérieure ou égale à 20 ans
- Départ en retraite : paiement d'un capital pour une ancienneté comprise entre 1 à 10 ans
- Décès ou démission : paiement d'un capital pour une ancienneté supérieure ou égale à 3 ans

Concernant les engagements qui font l'objet d'une provision, les engagements ont été évalués par un cabinet d'actuaire, en conformité avec les prescriptions de la norme comptable IAS 19.

Ils concernent :

6.13.1 France

L'intégralité des engagements de retraite est provisionnée pour un montant de 6 237 K€. Le tableau de valorisation des engagements envers le personnel se présente ainsi au 30 juin 2013 :

Premier semestre 2013 - IAS Révisée (en €)	Baccarat	Baccarat	Baccarat	Baccarat	Damon Delente	Damon Delente	Damon Delente
	IFC	MEDAILLES	Chapeau	TOTAL	IFC	MEDAILLES	TOTAL
Variation de la valeur des engagements							
Valeur des engagements de début d'exercice :	(5 671)	(661)	(2 503)	(8 835)	(25)	(4)	(29)
Coût des services rendus de l'exercice :	(141)	(20)	-	(162)	(1)	(0)	(1)
Coût de l'actualisation :	(75)	(9)	(40)	(124)	(0)	(0)	(0)
Prestations payées :	199	39	41	280	7	-	7
Modification de régime :	-	-	-	-	-	-	-
Changements d'hypothèses :	-	-	-	-	-	-	-
Variation de périmètre :	-	-	-	-	-	-	-
Réductions / cessations :	-	-	-	-	-	-	-
(Pertes) et gains actuariels liés à l'expérience :	-	-	10	10	-	-	-
Valeur des engagements de fin d'exercice :	(5 688)	(650)	(2 493)	(8 831)	(20)	(4)	(24)
Variation de la valeur des fonds d'assurance							
Valeur des fonds de début d'exercice :	-	-	-	-	-	-	-
Contributions employeur de l'exercice :	-	-	-	-	-	-	-
Prestations payées par le fonds :	-	-	-	-	-	-	-
Variation de périmètre :	-	-	-	-	-	-	-
Rendement réel du fonds :	-	-	-	-	-	-	-
Valeur des fonds de fin d'exercice :	-	-	-	-	-	-	-
Coût des prestations définies de l'exercice							
Coût des services rendus de l'exercice :	(141)	(20)	-	(162)	(1)	(0)	(1)
Coût des services passés :	-	-	-	-	-	-	-
Réduction / cessation :	-	-	-	-	-	-	-
Total coût des services :	(141)	(20)	-	(162)	(1)	(0)	(1)
Coût de l'actualisation :	(75)	(9)	(40)	(124)	(0)	(0)	(0)
Produit d'intérêts généré par les actifs :	-	-	-	-	-	-	-
Total des intérêts nets sur le (passif) / l'actif	(75)	(9)	(40)	(124)	(0)	(0)	(0)
Total :	(216)	(29)	(40)	(285)	(1)	(0)	(2)
Réévaluations du (passif) / de l'actif net							
(Pertes) et gains actuariels liés aux changements d'hypothèses démographiques :	-	-	-	-	-	-	-
(Pertes) et gains actuariels liés aux changements d'hypothèses financières :	-	-	-	-	-	-	-
(Pertes) et gains actuariels liés à l'expérience :	-	-	10	10	-	-	-
Rendement des actifs du régime supérieur / (inférieur) au produit d'intérêts :	-	-	-	-	-	-	-
Total :	-	-	10	10	-	-	-
Variation du (passif) / de l'actif net							
(Passif) / actif de début d'exercice :	(5 671)	(661)	(2 503)	(8 835)	(25)	(4)	(29)
Variation de périmètre :	-	-	-	-	-	-	-
Montant reconnu en résultat :	(216)	(29)	(40)	(285)	(1)	(0)	(2)
Décès (prestations et contributions payées par l'employeur) :	199	39	41	280	7	-	7
Montant reconnu en autres éléments du résultat global :	-	-	10	10	-	-	-
(Passif) / actif de fin d'exercice :	(5 688)	(650)	(2 493)	(8 831)	(20)	(4)	(24)
Cumul des montants reconnus en Autres Elements du Résultat Global							
Cumul des montants reconnus en AERG de début d'exercice :	(1 293)	-	(527)	(1 820)	16	-	16
Réévaluations du (passif) / de l'actif net de l'exercice :	-	-	10	10	-	-	-
Cumul des montants reconnus en AERG de fin d'exercice :	(1 293)	-	(517)	(1 810)	16	-	16
Impôts différés :	445	-	178	623	(6)	-	(6)
Cumul net des montants reconnus en AERG de fin d'exercice :	(848)	-	(339)	(1 187)	11	-	11

Second semestre 2013 - Comptes consolidés (en €)	Baccarat	Baccarat	Baccarat	Baccarat	Damon Delente	Damon Delente	Damon Delente
	IFC	MEDAILLES	Chapeau	TOTAL	IFC	MEDAILLES	TOTAL
Charge de l'exercice							
Coût des services rendus de l'exercice :	(141)	(20)	-	(162)	(1)	(0)	(1)
Coût des services passés :	-	-	-	-	-	-	-
Réduction / cessation :	-	-	-	-	-	-	-
Total coût des services :	(141)	(20)	-	(162)	(1)	(0)	(1)
Coût de l'actualisation :	(75)	(9)	(40)	(123)	(0)	(0)	(0)
Produit d'intérêts généré par les actifs :	-	-	-	-	-	-	-
Total des intérêts nets sur le (passif) / l'actif	(75)	(9)	(40)	(123)	(0)	(0)	(0)
Total coût des prestations définies de l'exercice :	(216)	(29)	(40)	(285)	(1)	(0)	(2)

Le produit net comptabilisé au cours de la période est de 100K€.

Au 31 décembre 2012, l'engagement s'élevait à 5 179 K€, et le tableau de valorisation des engagements envers le personnel se présente ainsi :

Exercice 2012 (en milliers d'euros)	Baccarat	Baccarat	Baccarat	Baccarat	Damon Delente
	IFC	MEDAILLES	Retraite Chapeau	TOTAL	TOTAL
Variation de la valeur des engagements					
Valeur des engagements de début d'année :	(4 090)	(573)	(1 967)	(6 630)	(41)
Trasfert de personnel (fusion, absorption)	-	-	-	-	-
Coût des services :	(211)	(34)	-	(245)	(3)
Coût de l'actualisation :	(169)	(23)	(92)	(283)	(2)
Prestations payées dans l'année :	92	46	82	220	-
Modification de régime :	-	-	-	-	-
Restructuring :	-	-	-	-	-
Reductions / cessations :	-	-	-	-	-
Cession/acquisitions :	-	-	-	-	-
(Pertes) et gains actuariels :	(226)	11	(10)	(225)	25
Changement d'hypothèses	(994)	(79)	(517)	(1 590)	(7)
Entrées de l'année	(73)	(9)	-	(82)	(0)
Valeur des engagements de fin d'année :	(5 671)	(661)	(2 503)	(8 835)	(29)
Valeur des fonds de début d'année :	-	-	-	-	-
Valeur des fonds de fin d'année :	-	-	-	-	-
Charge de l'année					
Coût des services :	(211)	(34)	-	(245)	(3)
Coût de l'actualisation :	(169)	(23)	(92)	(283)	(2)
Rendement attendu des fonds d'assurance :	-	-	-	-	-
Amortissement des modifications de régimes :	-	-	-	-	-
Amortissement de la valeur des engagements initiale :	-	-	-	-	-
Amortissement des (pertes) et gains actuariels :	6	(77)	-	(71)	1
Restructuring :	-	-	-	-	-
Reductions / cessations :	-	-	-	-	-
Cession/acquisition :	-	-	-	-	-
Total :	(374)	(134)	(92)	(600)	(3)
Provision de début d'année :	(4 678)	(573)	(2 006)	(7 256)	(55)
Imputation sur fonds propres à l'ouverture :	-	-	-	-	-
Transfert de provision (fusion, absorption...)	-	-	-	-	-
Cession/acquisition :	-	-	-	-	-
Charge de l'année :	(374)	(134)	(92)	(600)	(3)
Prestations payées par l'employeur :	92	46	82	220	-
Contributions employeur de l'année :	-	-	-	-	-
Provision de fin d'année :	(4 960)	(661)	(2 015)	(7 636)	(58)
Valeur des engagements de fin d'année :	(5 671)	(661)	(2 503)	(8 835)	(29)
Valeur des fonds de fin d'année :	-	-	-	-	-
(Insuffisance) / Surplus :	(5 671)	(661)	(2 503)	(8 835)	(29)
Modifications de régimes restant à amortir :	-	-	-	-	-
Valeur des engagements initiale restant à amortir :	-	-	-	-	-
(Pertes) et gains actuariels restant à amortir :	(711)	-	(488)	(1 199)	29
Provision comptabilisée au bilan de fin d'année :	(4 960)	(661)	(2 015)	(7 636)	(58)
Exercice 2013 (en milliers d'euros)					
Charge de l'exercice					
Coût des services rendus de l'exercice:	(283)	(41)	-	(323)	(3)
Coût des services passés:	-	-	-	-	-
Réduction / cessation:	-	-	-	-	-
Total coût des services:	(283)	(41)	-	(323)	(3)
Coût de l'actualisation:	(150)	(17)	(80)	(247)	(1)
Produit d'intérêts généré par les actifs:	-	-	-	-	-
Total des intérêts nets sur le (passif) / l'actif	(150)	(17)	(80)	(247)	(1)
Total coût des prestations définies de l'exercice:	(433)	(58)	(80)	(571)	(4)

La charge nette comptabilisée au 31 décembre 2012 était de 276 K€.

Par ailleurs depuis le 1er janvier 2001 un régime de retraite complémentaire destiné aux cadres supérieurs et dirigeants a été mis en place. La charge correspondant aux prestations futures et relative aux droits acquis à la date de clôture de ce plan, soit en 2005, a été évaluée par actualisation au taux de 4,75 %. La provision de retraite complémentaire est provisionnée pour un montant de 1 951 K€. La charge comptabilisée au cours de la période est de 112K€.

Une étude de l'analyse de la sensibilité du résultat aux taux d'actualisation fait apparaître au 31 décembre 2012 les résultats suivants :

Taux d' actualisation	Dette actuarielle au 31/12/2012	Coût des services 2013	Coût financier 2013
2,25%	5 999	308	131
2,50%	5 844	297	142
2,75%	5 696	285	152
3,00%	5 553	274	161
3,25%	5 417	264	171

6.13.2 Filiales étrangères

Etats-Unis

Aux Etats-Unis, Baccarat est engagée au titre d'un régime à prestations définies fermé aux nouveaux salariés depuis 1993 et qui ne concerne plus que 60 personnes (rentiers et actifs salariés ou anciens salariés). L'engagement au 30 juin 2013 s'élève à 675 K€. Le tableau de valorisation des engagements envers le personnel se présente ainsi :

IAS 19 Révisée - Premier semestre 2013	Baccarat US EUR
Variation de la valeur des engagements	
Valeur des engagements de début d'exercice :	(1 754)
Coût des services rendus de l'exercice :	(8)
Coût de l'actualisation :	(29)
Prestations payées :	86
Modification de régime :	-
Changements d'hypothèses :	61
Variation de périmètre :	-
Réductions / cessations :	-
(Pertes) et gains actuariels liés à l'expérience :	15
Ecart de change :	(23)
Valeur des engagements de fin d'exercice :	(1 653)
Variation de la valeur des fonds d'assurance	
Valeur des fonds de début d'exercice :	1 010
Contributions employeur de l'exercice :	81
Prestations payées par le fonds :	86
Variation de périmètre :	-
Rendement réel du fonds :	31
Ecart de change :	14
Valeur des fonds de fin d'exercice :	1 223
Coût des prestations définies de l'exercice	
Coût des services rendus de l'exercice :	(8)
Coût des services passés :	-
Réduction / cessation :	-
Total coût des services :	(8)
Coût de l'actualisation :	(29)
Produit d'intérêts généré par les actifs :	31
Total des intérêts nets sur le (passif) / l'actif	1
Total :	(7)
Réévaluations du (passif) / de l'actif net	
(Pertes) et gains actuariels liés aux changements d'hypothèses démographiques :	-
(Pertes) et gains actuariels liés aux changements d'hypothèses financières :	61
(Pertes) et gains actuariels liés à l'expérience :	15
Rendement des actifs du régime supérieur / (inférieur) au produit d'intérêts :	-
Total :	76
Variation du (passif) / de l'actif net	
(Passif) / actif de début d'exercice :	(744)
Variation de périmètre :	-
Montant reconnu en résultat :	(7)
Décassements (prestations et contributions payées par l'employeur) :	254
Montant reconnu en autres éléments du résultat global :	76
Ecart de change :	(9)
(Passif) / actif de fin d'exercice :	(430)
Cumul des montants reconnus en Autres Elements du Résultat Global	
Cumul des montants reconnus en AERG de début d'exercice :	(140)
Réévaluations du (passif) / de l'actif net de l'exercice :	76
Ecart de change :	(2)
Cumul des montants reconnus en AERG de fin d'exercice :	(66)
Impôts différés :	23
Cumul net des montants reconnus en AERG de fin d'exercice :	(43)

Deuxième semestre 2013 - Comptes consolidés (en €)	Baccarat US EUR
Charge de l'exercice	
Coût des services rendus de l'exercice :	(8)
Coût des services passés :	-
Réduction / cessation :	-
Total coût des services :	(8)
Coût de l'actualisation :	(29)
Produit d'intérêts généré par les actifs :	30
Total des intérêts nets sur le (passif) / l'actif	1
Total coût des prestations définies de l'exercice :	(7)

Le produit net (hors effet de change) comptabilisé au cours de la période est de 247 K€.

L'engagement au 31 décembre 2012 s'élevait à 676 K€, et le tableau de valorisation des engagements envers le personnel se présente ainsi :

	Baccarat US
Exercice 2012 (en milliers d'euros)	
Variation de la valeur des engagements	
Valeur des engagements de début d'année :	(1 753)
Coût des services :	(17)
Coût de l'actualisation :	(70)
Prestations payées dans l'année :	176
Modification de régime :	-
Restructuring :	-
Reductions / cessations :	-
(Pertes) et gains actuariels :	(133)
Ecart de change	42
Valeur des engagements de fin d'année :	(1 754)
Variation de la valeur des fonds d'assurance	
Valeur des fonds de début d'année :	987
Contributions employeur de l'année :	163
Prestations payées par le fonds :	(175)
Reductions / cessations :	-
Rendement réel du fonds :	59
Ecart de change	(24)
Valeur des fonds de fin d'année :	1 010
Charge de l'année	
Coût des services :	(17)
Coût de l'actualisation :	(70)
Rendement attendu des fonds d'assurance :	68
Amortissement des modifications de régimes :	-
Amortissement de la valeur des engagements initiale :	-
Amortissement des (pertes) et gains actuariels :	(264)
Restructuring :	-
Reductions / cessations :	-
Total :	(283)
Variation de la provision comptabilisée au bilan	
Provision de début d'année :	(323)
Charge de l'année :	(283)
Prestations payées par l'employeur :	1
Contributions employeur de l'année :	163
Imputation sur fonds propres à l'ouverture :	-
Ecarts de change	9
Provision de fin d'année :	(433)
Couverture financière	
Valeur des engagements de fin d'année :	(1 754)
Valeur des fonds de fin d'année :	1 010
(Insuffisance) / Surplus :	(744)
Modifications de régimes restant à amortir :	-
Valeur des engagements initiale restant à amortir :	-
(Pertes) et gains actuariels restant à amortir :	311
Provision comptabilisée au bilan de fin d'année :	(433)

Exercice 2013 (en milliers d'euros)

Charge de l'exercice

Coût des services rendus de l'exercice:	(16)
Coût des services passés:	-
Réduction / cessation:	-
Total coût des services:	(16)
Coût de l'actualisation:	(57)
Produit d'intérêts généré par les actifs:	61
Total des intérêts nets sur le (passif) / l'actif	3
Total coût des prestations définies de l'exercice:	(13)

Le produit net (hors effet de change) comptabilisé au 31 décembre 2012 était de 121 K€.

Les hypothèses suivantes ont été retenues, au 30 juin 2013 :

- Taux d'actualisation : 3,85 %
- Taux de placement des actifs : 6,00 %
- Table de mortalité : RP2000 hommes/femmes
- Inflation : 3 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Hypothèse de mariage (rente réversible à 50%) : 80% des bénéficiaires sont supposés mariés avec les femmes 3 ans plus jeunes que les hommes

Japon

Au Japon, Baccarat Pacific K.K. est engagée au titre d'un régime à prestations définies (retraite sous forme de rente ou capital, décès et démission) soumis à l'ancienneté au moment du départ. L'engagement au 30 juin 2013 s'élève à (45) K€.

IAS 19 Révisée - Premier semestre 2013	Baccarat Japon EUR
Variation de la valeur des engagements	
Valeur des engagements de début d'exercice :	(3 339)
Coût des services rendus de l'exercice :	(174)
Coût de l'actualisation :	(19)
Prestations payées :	15
Modification de régime :	-
Changements d'hypothèses :	-
Variation de périmètre :	-
Réductions / cessations :	-
(Pertes) et gains actuariels liés à l'expérience :	-
Ecart de change :	465
Valeur des engagements de fin d'exercice :	(3 051)
Variation de la valeur des fonds d'assurance	
Valeur des fonds de début d'exercice :	3 237
Contributions employeur de l'exercice :	281
Prestations payées par le fonds :	15
Variation de périmètre :	-
Rendement réel du fonds :	19
Ecart de change :	(456)
Valeur des fonds de fin d'exercice :	3 097
Coût des prestations définies de l'exercice	
Coût des services rendus de l'exercice :	(174)
Coût des services passés :	-
Réduction / cessation :	-
Total coût des services :	(174)
Coût de l'actualisation :	(19)
Produit d'intérêts générés par les actifs :	19
Total des intérêts nets sur le (passif) / l'actif :	(1)
Total :	(174)
Réévaluations du (passif) / de l'actif net	
(Pertes) et gains actuariels liés aux changements d'hypothèses démographiques :	-
(Pertes) et gains actuariels liés aux changements d'hypothèses financières :	-
(Pertes) et gains actuariels liés à l'expérience :	-
Rendement des actifs du régime supérieur / (inférieur) au produit d'intérêts :	-
Total :	-
Variation du (passif) / de l'actif net	
(Passif) / actif de début d'exercice :	(101)
Variation de périmètre :	-
Montant reconnu en résultat :	(174)
Décassements (prestations et contributions payées par l'employeur) :	312
Montant reconnu en autres éléments du résultat global :	-
Ecart de change :	10
(Passif) / actif de fin d'exercice :	46
Cumul des montants reconnus en Autres Elements du Résultat Global	
Cumul des montants reconnus en AERG de début d'exercice :	(38)
Réévaluations du (passif) / de l'actif net de l'exercice :	-
Ecart de change :	5
Cumul des montants reconnus en AERG de fin d'exercice :	(33)
Impôts différés :	11
Cumul net des montants reconnus en AERG de fin d'exercice :	(22)

Deuxième semestre 2013 - Comptes consolidés (en €)	Baccarat Japon EUR
Charge de l'exercice	
Coût des services rendus de l'exercice :	(196)
Coût des services passés :	-
Réduction / cessation :	-
Total coût des services :	(196)
Coût de l'actualisation :	(22)
Produit d'intérêts générés par les actifs :	21
Total des intérêts nets sur le (passif) / l'actif :	(1)
Total coût des prestations définies de l'exercice :	(196)

Le produit net (hors effet de change) comptabilisé au cours de la période est de 305 K€.

L'engagement au 31 décembre 2012 s'élevait à 19 K€.

	Baccarat Japon
Exercice 2012 (en milliers d'euros)	
Variation de la valeur des engagements	
Valeur des engagements de début d'année :	(3 203)
Coût des services :	(388)
Coût de l'actualisation :	(40)
Prestations payées dans l'année :	36
Modification de régime :	-
Restructuring :	-
Reductions / cessations :	-
(Pertes) et gains actuariels :	(28)
Ecart de change	285
Valeur des engagements de fin d'année :	(3 339)
Variation de la valeur des fonds d'assurance	
Valeur des fonds de début d'année :	2 829
Contributions employeur de l'année :	686
Prestations payées par le fonds :	(36)
Reductions / cessations :	-
Rendement réel du fonds :	24
Ecart de change	(265)
Valeur des fonds de fin d'année :	3 237
Charge de l'année	
Coût des services :	(388)
Coût de l'actualisation :	(40)
Rendement attendu des fonds d'assurance :	35
Amortissement des modifications de régimes :	-
Amortissement de la valeur des engagements initiale :	-
Amortissement des (pertes) et gains actuariels :	-
Restructuring :	-
Reductions / cessations :	-
Total :	(393)
Variation de la provision comptabilisée au bilan	
Provision de début d'année :	(325)
Charge de l'année :	(393)
Prestations payées par l'employeur :	-
Contributions employeur de l'année :	686
Imputation sur fonds propres à l'ouverture :	-
Ecart de change	14
Provision de fin d'année :	(18)
Couverture financière	
Valeur des engagements de fin d'année :	(3 339)
Valeur des fonds de fin d'année :	3 237
(Insuffisance) / Surplus :	(101)
Modifications de régimes restant à amortir :	-
Valeur des engagements initiale restant à amortir :	-
(Pertes) et gains actuariels restant à amortir :	(83)
Provision comptabilisée au bilan de fin d'année :	(18)
Exercice 2013 (en milliers d'euros)	
Charge de l'exercice	
Coût des services rendus de l'exercice:	(391)
Coût des services passés:	-
Réduction / cessation:	-
Total coût des services:	(391)
Coût de l'actualisation:	(43)
Produit d'intérêts généré par les actifs:	42
Total des intérêts nets sur le (passif) / l'actif	(1)
Total coût des prestations définies de l'exercice:	(392)

Le produit net (hors effet de change) comptabilisé au cours de l'exercice était de 305 K€.

Les hypothèses suivantes ont été retenues, au 30 juin 2013 :

- Taux d'actualisation : 1,30 %
- Taux d'évolution des salaires et mobilité : taux par âge équivalent à une moyenne de 4,29%
- Age de départ : 60 ans
- Table de mortalité : 20ème table nationale hommes / femmes

6.13.3 Droit individuel à la formation

Le droit individuel à la formation institué par la loi n° 2004-391 du 4 Mars 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie et au dialogue social, a pour objet de permettre à tout salarié, ayant au moins un an d'ancienneté, de se constituer un capital de temps de formation de 20 heures minimum par an sur 6 ans au plus, qu'il pourra utiliser à son initiative mais avec l'accord de son employeur.

Le volume d'heures acquises cumulées net au 30 juin 2013 est de 80 621 heures.

6.14 Emprunts et dettes financières

Cette note fournit des informations sur les termes contractuels des emprunts portant intérêts et évalués au coût amorti conclus par le Groupe.

En milliers d'euros	30/06/2013	31/12/2012
Passifs non courants (échéances à plus d'un an)		
Prêts bancaires garantis	16 381	1 760
Passifs relatifs à des contrats de location-financement	0	0
Autres	5 180	74
TOTAL	21 561	1 834
Passifs courants (échéances à moins d'un an)		
Part courante des prêts bancaires garantis	3 574	1 760
Banque créditrice	476	6 205
Prêts bancaires non-garantis	6 795	19 768
Intérêts courus non échus	75	17
Juste valeur des instruments financiers	0	0
Comptes courants passifs	0	5 000
Autres	220	191
TOTAL	11 140	32 941

Les lignes de crédit ont été renouvelées jusqu'au 17 décembre 2012 pour Baccarat S.A. à hauteur de 11 240 K€ et pour Baccarat Inc. à hauteur de 6 140 K\$, moyennant un certain nombre de garanties. Ces lignes ont été maintenues jusqu'à la conclusion d'un nouvel accord.

Au 31 décembre 2012, comme au 30 juin 2013, le solde de l'avance en compte courant et du crédit vendeur consentis par Société du Louvre à Baccarat S.A. s'élevait à 5 000 K€ (étant précisé que la somme des engagements financiers de Société du Louvre vis à vis du Groupe Baccarat ne saurait excéder 5 000 K€).

Baccarat a signé le 22 janvier 2013, un prêt bancaire revolving de 16 M€ et un crédit d'investissement de 11,58 M€. Ces financements viennent compléter l'augmentation de capital de 27,5 M€ réalisée fin juin 2012 par la société. (cf. notes « Faits significatifs de la période », N°2.2 – Risque de Liquidité et N°7 – Engagements hors bilan)

Ces accords de financements négociés avec les partenaires bancaires se décomposent en un crédit renouvelable pour un montant maximum de 16 M€ et une durée de 5 ans et un crédit d'investissements pour un montant de 11,58 M€ et une durée de 6 ans, le tout moyennant un certain nombre de garanties et d'engagements financiers (ratios financiers / covenants)

Ces dernières consistent en le nantissement :

- des marques françaises Baccarat,
- des titres des principales filiales de la Société,

- des indemnités d'assurances (dans la mesure permise par la loi et hors assurances perte d'exploitation),
- ainsi que la cession en Dailly des créances commerciales (pour le crédit renouvelable).

Les principaux engagements financiers portent sur les ratios financiers relatifs aux ratios de levier (dettes financières consolidées/EBE consolidé), ratio de couverture des frais financiers (EBE consolidé/Charges financières nettes), ratio de fonds propres (Dettes financières consolidées/Capitaux propres), ratio de couverture du service de la dette (Cash flow libre/Dettes financières) et des niveaux d'investissements autorisés.

De plus, OSEO Industrie a mis à la disposition de la Société un crédit complémentaire à moyen terme d'un montant de 2 M€, d'une durée de 4 ans affecté au financement d'investissements industriels à la Manufacture et ce, moyennant le nantissement des fonds de commerce afférents aux boutiques de Nancy, Strasbourg et Paris (Place des Etats-Unis et rue de la Paix).

Compte tenu de ces nouveaux accords de financement, l'avance de 5 000 K€ consentie par Société du Louvre à Baccarat S.A. a été reclassée en passifs non courants au 30 juin 2013.

Les termes et conditions des emprunts en cours sont les suivants au 30 juin 2013:

					au 30/06/2013						
	Devise	F / V	Taux d'intérêt nominal	Échéance	Valeur Nominale			Valeur Comptable			
					KDevise	Taux	Keuros	KDevise	Taux	Keuros	
Passifs non courants											
<u>Prêts bancaires non garantis</u>					0						
	JPY	F	1,81%	2012							0
	JPY	F	1,48%	2013							
	JPY	F	1,63%	2014	113,61	0			113,61	0	
<u>Prêts bancaires garantis</u>					34 580						
	EUR	F	2,88%	2017	2 000	1,00	2 000	1 400	1,00	1 400	
	EUR	V	3,70%	2018	16 000	1,00	16 000	12 000	1,00	12 000	
	EUR	V	3,82%	2019	11 580	1,00	11 580	4 000	1,00	4 000	
	EUR							-1 019	1,00	-1 019	
	EUR	V		2018	5 000	1,00	5 000	5 000	1,00	5 000	
<u>Autres</u>					180						
	EUR										
	EUR									25	
	EUR										
	JPY							20 077	129,39	155	
Total Passifs non courants					21 561						
Passifs courants											
<u>Part courante des prêts bancaires non garantis</u>					3 091						
	JPY	V	1,63%	2012	200 000	129,39	1 546	200 000	129,39	1 546	3 091
	JPY	V	1,48%	2012	200 000	129,39	1 546	200 000	129,39	1 546	
	JPY	F	2,03%	2012							
	JPY	F	2,01%	2012							
	JPY	V	1,52%	2012							
<u>Part courante des prêts bancaires garantis</u>					482						
	EUR	F	2,88%					482	1,00	482	
<u>Facilité bancaire et crédits court terme non garantis</u>					10 605						
	JPY			2013	1 350 000	129,39	10 434	804 016	129,39	6 214	6 385
	EUR			2013	171	1,00	171	171	1,00	171	
<u>Facilité bancaire et crédits court terme garantis</u>					581						
	USD			2013	760	1,3080	581	760	1,3080	581	1 134
	EUR			2013							
	EUR			2012				476	1,00	476	
	EUR							1	1,00	1	
	EUR									75	
	EUR										
<u>Autres</u>					49						
	EUR									49	
	EUR									0	
	EUR									0	
Total Passifs courants					11 141						
Total des passifs					32 702						
<u>Total des passifs</u>					32 702						
<u>Passifs non soumis à intérêts</u>					74						
	EUR									49	
	EUR									25	
	EUR										0
Total des passifs portant intérêts					32 628						

Au 31 décembre 2012, les termes et conditions des emprunts en cours étaient les suivants:

					au 31/12/2012					
					Valeur Nominale			Valeur Comptable		
					KDevis	Taux	Keuros	KDevis	Taux	Keuros
	Devise	F / V	Taux d'intérêt nominal	Échéance						
Passifs non courants										
<u>Prêts bancaires garantis</u>										
	JPY	F	1,81%	2012			1 760			1 760
	JPY	F	1,48%	2013						
	JPY	F	1,63%	2014	200 000	113,61	1 760	200 000	113,61	1 760
<u>Passifs relatifs à des contrats de location-financement</u>										
							0			0
<u>Autres</u>										
Aide Anvar > 1 an	EUR								49	
Dépôts de garantie	EUR								25	
Participation des salariés	EUR									74
Total Passifs non courants										1 834
Passifs courants										
<u>Part courante des prêts bancaires garantis</u>										
	JPY	V	2,48%	2012	200 000	113,61	1 760	200 000	113,61	1 760
	JPY	F	2,03%	2012						
	JPY	F	2,01%	2012						
	JPY	V	1,52%	2012						
<u>Facilité bancaire et crédits court terme non garantis</u>										
Concours bancaires (dettes)	JPY			2012	1 350 000	113,61	11 883	1 231 942	113,61	10 844
Comptes Courants - Bt Grèce avec P. Deros	EUR			2012	137	1,00	137	137	1,00	137
<u>Facilité bancaire et crédits court terme garantis</u>										
Concours bancaires (dettes)	USD			2012	6 100	1,3194	4 623	6 100	1,3194	4 623
Concours bancaires (dettes)	EUR			2012	4 300	1,00	4 300	4 300	1,00	4 300
Concours bancaires (trésorerie passive) - Baccarat	EUR			2012	6 940	1,00	6 940	6 204	1,00	6 204
Concours bancaires (trésorerie passive) - Damon	EUR							1	1,00	1
Intérêts courus non échus	EUR									17
Comptes Courants - Sté du Louvre	EUR			2012	5 000	1,00	5 000	5 000	1,00	5 000
<u>Autres</u>										
Aide Anvar < 1 an	EUR								54	54
Participation des salariés - part < 1 an	EUR								0	0
Juste valeur des instruments financiers	EUR								0	0
Total Passifs courants										32 941
Total des passifs										34 775
Total des passifs										34 775
<u>Passifs non soumis à intérêts</u>										
Aide Anvar									97	122
Dépôt de garantie									25	
Juste valeur des instruments financiers										0
Total des passifs portant intérêts										34 653

6.15 Autres Crédeurs

- Ventilation par nature

En milliers d'euros	30/06/2013	31/12/2012
Clients – Avances et acomptes reçus	1 700	2 405
Dettes sur acquisitions d'actifs	912	2 175
Dettes sociales	13 394	11 517
Dettes fiscales	756	1 041
Autres	6 245	6 614
Total des autres tiers	23 007	23 752

6.16 Passifs éventuels

Dans le cadre normal de ses activités, le groupe peut être défendeur dans des litiges et contentieux. Il comptabilise une provision à chaque fois qu'il estime probable un dénouement défavorable devant se traduire par une sortie de ressources dont le montant peut être estimé de manière fiable. Le groupe estime avoir constitué des provisions suffisantes pour couvrir les risques liés à des litiges généraux et spécifiques existants au 30 juin 2013.

Litige Consellior

L'Assemblée générale extraordinaire du 28 juin 2012 a voté une augmentation de capital réservée de 27,5 M€ souscrite par Catterton Partners (CP Crystal Luxco, Sarl). Cette opération a fait l'objet d'un visa de l'AMF et d'un rapport d'équité. A l'issue de l'Assemblée, le conseil d'administration du 28 juin 2012 a autorisé la signature d'un contrat de prestations de services au titre duquel Catterton fournirait des prestations d'assistance dans le domaine marketing, design, innovation des produits, stratégie, et mise à disposition du réseau de contacts en Chine et en Asie, pour une durée de 2 ans, renouvelable par tacite reconduction, moyennant une rémunération forfaitaire annuelle de 220 000 euros à compter de la réalisation de l'augmentation de capital.

La société Baccarat a été assignée le 15 novembre 2012 par la société Consellior Sas, actionnaire minoritaire, en vue d'obtenir l'annulation des résolutions relatives à l'augmentation de capital ainsi que par certains actionnaires individuels. Baccarat considère que ces actions en cours sont dénouées de tout fondement et a déposé plainte à l'encontre de la société Consellior et son représentant.

Par ailleurs, Baccarat a été signifié le 27 mars 2013 d'une assignation devant le Tribunal de Commerce de Nancy, à la demande de Consellior SAS, actionnaire de Baccarat et dirigée par Monsieur Allan Green, afin d'obtenir notamment la nullité de la troisième résolution des assemblées générales de juin 2010 et 2011 relatives à l'approbation des conventions réglementées, l'annulation de la convention de licence de la marque Baccarat conclue entre la Société et SH Baccarat License Holding LLC., et que les conséquences financières des conventions conclues entre la Société et Groupe du Louvre dont l'approbation a été rejetée lors de l'assemblée générale du 28 juin 2012 soient supportées par Groupe du Louvre et Société du Louvre.

Travailleurs de l'amiante

Baccarat a appris le 3 juillet 2013 que, suite à la demande des organisations syndicales, la Commission des accidents du travail et des maladies professionnelles (CNAMTS) a

rendu un avis favorable en vue de l'inscription de la manufacture sur la liste des établissements ouvrant droit à l'allocation de cessation anticipée d'activité des travailleurs de l'amiante (ACAATA).

Baccarat conteste son inscription sur la liste A ce jour, la décision du gouvernement n'est pas prise.

Parallèlement trente-deux employés ont formé devant le Conseil des Prud'hommes une demande d'indemnisation en réparation du préjudice d'anxiété qu'ils estiment avoir subi du fait de travailler dans une société ayant utilisé de l'amiante.

Les demandes de dommages et intérêts n'ont pas fait l'objet de provision pour risques au 30 juin 2013 dans la mesure où la société estime ces demandes infondées et qu'aucun jugement n'a condamné l'entreprise à ce jour.

7 ENGAGEMENTS HORS BILAN

7.1 Par nature

- Les engagements donnés hors bilan au 30 juin 2013 sont les suivants :

En milliers d'euros	30/06/2013	31/12/2012
Engagements donnés		
Avals et cautions donnés	581	4 623
Garanties réelles sur dettes au bilan	1 023	1 791
Total	1 604	6 414
Engagements réciproques		
Crédit à moyen terme	43 310	14 965
Autres engagements	1 816	11 240
Total	45 126	26 205

Les engagements reçus hors bilan au 30 juin 2013 sont les suivants :

En milliers d'euros	30/06/2013	31/12/2012
Engagements reçus		
Avals et cautions reçus	-	-
Garanties réelles sur dettes au bilan	47	102
Total	47	102
Engagements réciproques		
Crédit à moyen terme	43 310	14 965
Autres engagements	1 816	11 240
Total	45 126	26 205

7.2 Echancier

- L'échéancier des engagements donnés hors bilan au 30 juin 2013 est le suivant:

En milliers d'euros	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Engagements donnés				
Avals et cautions reçus	581			581
Garanties réelles reçus	1 023			1 023
Total	1 604	-	-	1 604
Engagements réciproques				
Crédit moyen terme	15 730	16 000	11 580	43 310
Autres engagements	1 816			1 816
Total	17 546	16 000	11 580	45 126

Baccarat a signé le 22 janvier 2013, un prêt bancaire revolving de 16 M€ et un crédit d'investissement de 11,58 M€. Ces financements viennent compléter l'augmentation de capital de 27,5 M€ réalisée fin juin 2012 par la société.

Ces accords de financements négociés avec les partenaires bancaires se décomposent en un crédit renouvelable pour un montant maximum de 16 M€ et une durée de 5 ans et un crédit d'investissements pour un montant de 11,58 M€ et une durée de 6 ans, le tout moyennant un certain nombre de garanties et d'engagements financiers (ratios financiers / covenants)

Les principaux engagements financiers portent sur les ratios financiers relatifs aux ratios de levier (dettes financières consolidées/EBE consolidé), ratio de couverture des frais financiers (EBE consolidé/Charges financières nettes), ratio de fonds propres (Dettes financières consolidées/Capitaux propres), ratio de couverture du service de la dette (Cash flow libre/Dettes financières) et des niveaux d'investissements autorisés.

La politique du Groupe est de n'accorder des garanties financières qu'aux filiales détenues en totalité. Au 30 juin 2013, les garanties financières suivantes étaient accordées :

- Avec la société Baccarat Inc :
 - Garantie d'une ligne de crédit revolving à hauteur de 800 K\$ négociée par Baccarat Inc,
 - Baccarat SA a délivré sa garantie dans le cadre de la conclusion d'un bail pour le nouveau magasin de New-York au 635 Madison Avenue,
 - Au cours des 12 premiers mois du bail, à hauteur d'un montant maximum de 8 345 K\$, cette somme correspondant à 3 ans de loyer indexé,
 - A la suite de cette première période de 12 mois et pour toute la durée du bail restant à courir, la garantie serait plafonnée au montant total du loyer indexé dû au cours des 24 mois suivant le défaut de paiement du locataire, avec un montant maximum de 7 355 K\$.
- Avec les sociétés Baccarat Far East et Baccarat Pacific KK :
 - Caution solidaire dans le cadre d'un contrat de prêt à conclure entre Baccarat Far East et Baccarat Pacific KK, pour un montant d'environ 3,5 M€ (380 999 253,64 JPY), d'une durée maximum de 2 ans à compter du 31 décembre 2012, remboursable trimestriellement à compter du 31 mars 2013 et portant intérêt aux taux de 2% l'an et ce, en garantie du remboursement par Baccarat Far East à Baccarat Pacific KK des sommes dues au titre dudit prêt.
- Avec les partenaires bancaires :
 - Octroi de garanties dans le cadre d'accords de financement avec Natixis, BNP Paribas, CIC Est, Crédit Lyonnais Banque Kolb, Société Générale et CRCAM Lorraine, concernant la mise en place d'un crédit renouvelable pour 16 M€ et une durée de 5 ans pour le refinancement de toutes lignes de crédit antérieurement octroyées et le financement partiel du fonds de roulement et des besoins à court terme du groupe Baccarat, ainsi qu'un crédit d'investissements pour un montant total de 12 M€ et une durée de 6 ans. Les garanties octroyées sont notamment le nantissement de la marque Baccarat (INPI et OMPI) (à l'exclusion de la marque Baccarat pour

l'hôtellerie), le nantissement des titres détenus par Baccarat dans le capital social de chacune de ses principales filiales, dont Baccarat Inc., Baccarat Pacific KK et Baccarat Far East Limited, le nantissement des indemnités d'assurances (dans la mesure permise par la loi et hors assurances perte d'exploitation), la cession en Dailly de la totalité des créances commerciales de Baccarat (uniquement pour le crédit renouvelable), étant précisé que les financements précédents resteraient en place jusqu'à la signature des accords définitifs.

- Octroi de garanties dans le cadre l'accord de financement additionnel avec OSEO concernant la mise en place d'un crédit à moyen terme pour un montant total de 2 M€ et une durée de 4 ans relatif à la construction du nouveau four A et des installations annexes, moyennant un taux d'intérêt annuel de 2,9% l'an et le nantissement des 4 fonds de commerce afférents aux boutiques Baccarat situées à Nancy (rue des Dominicains), Strasbourg (rue des Hallebardes) et Paris (place des Etats-Unis et rue de la Paix).

- L'échéancier des engagements reçus hors bilan au 30 juin 2013 est le suivant :

En milliers d'euros	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total
<u>Engagements reçus</u>				
Avals et cautions reçus				-
Garanties réelles reçus	47	-	-	47
Total	47	-	-	47
<u>Engagements réciproques</u>				
Crédit moyen terme	15 730	16 000	11 580	43 310
Autres engagements	1 816			1 816
Total	17 546	16 000	11 580	45 126

7.3 Engagements de location

Le Groupe exploite majoritairement ses magasins par des contrats de location simple. La durée moyenne des baux commerciaux est de 9 ans. La charge de location des magasins au 30 juin 2013 s'élève à 6 346 K€ et 5 581 K€ au 30 juin 2012.

Postérieurement à la clôture du 31 décembre 2011, la filiale américaine Baccarat Inc. a conclu un bail avec Ironwood Realty Corporation pour l'ouverture d'une nouvelle boutique au 635 Madison avenue à New-York, U.S.A.

Le Conseil d'administration du 31 janvier 2012 a autorisé, dans le cadre de ce bail, Baccarat SA à délivrer sa garantie pour le paiement de toutes les sommes dues au bailleur par Baccarat Inc. au titre dudit bail dans la limite des montants et plafonds présentés au chapitre 2.1.2 du présent document.

8 RESULTAT PAR ACTION

Le capital social est de 830 713 actions entièrement libérées.

Résultat de base par action

Le résultat de base par action au 30 juin 2013 a été calculé à partir d'un résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires et s'élève à (6,97) € (30 juin 2012 : (1,02) €).

Résultat dilué par action

Le résultat dilué par action au 30 juin 2013 a été calculé à partir d'un résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires et s'élève à (6,97) € (30 juin 2012 : (1,02) €), ajusté des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives.

Le cours moyen de l'action retenu pour calculer l'impact dilutif des options sur actions a été déterminé à partir des cours disponibles sur la période pendant laquelle les options étaient en circulation.

En milliers d'euros	30/06/2013	30/06/2012	Variation	%
Résultat de la période	(5 790)	(848)	(4 942)	582,8%
Dont attribuable aux porteurs de capitaux de la société	(5 846)	(693)	(5 153)	743,6%
Dont attribuable aux Intérêts minoritaires	56	(155)	211	-136,1%
Résultat de base par action en euros	(6,97)	(1,02)	(5,95)	583,3%
Résultat dilué par action en euros	(6,97)	(1,02)	(5,95)	583,3%

en euros	30/06/2013	30/06/2012
Résultat net	(5 790 000)	(848 000)
Actions en circulation (y/c actions gratuites)	830 713	830 713
Résultat de base par actions	(6,97)	(1,02)
Nb moyen pondéré d'options sur actions	22 000	24 000
	1	1
Options à prendre pour calcul		
Charge restant à constater	-	4 550
Prix moyen de l'exercice / la période	167	150
Prix d'exercice	212	212
Prix exercice ajusté	212	212
Nb actions émises au prix de marché	30 551	33 973
Dilution (en nombre d'actions)	830 713	830 713
Résultat dilué par action	(6,97)	(1,02)

Le cours moyen de l'action retenu pour calculer l'impact dilutif des options sur actions a été déterminé à partir des cours disponibles sur la période.

9 RELATIONS AVEC LES PARTIES LIEES

9.1 Société mère et société tête de groupe

Baccarat S.A. est une filiale à 66,53% de Groupe du Louvre.

9.2 Opérations avec les principaux dirigeants

Prêts aux administrateurs :

Néant

Rémunérations des principaux dirigeants :

La Direction Générale se conforme aux recommandations AFEP-MEDEF du 6 octobre 2008 sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées.

Elle considère que ces recommandations s'inscrivent dans la démarche de gouvernement d'entreprise de la société.

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102-1 du Code de commerce, le rapport de gestion du conseil d'administration du 3 avril 2013 indique la rémunération totale brute versée durant l'exercice à chaque mandataire social au titre de son mandat social ou d'un contrat de travail.

Les dirigeants bénéficient également du programme d'options sur actions mis en place sur l'exercice.

9.2.1 Rémunération des administrateurs et du dirigeant

- Rémunération et avantages versés au Directeur Général

Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social		
Monsieur Markus Lampe	Exercice 2011	Exercice 2012
Rémunérations dues au titre de l'exercice par la société contrôlante	498 540 € (1)	831 257 € (2)
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	-	-
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	-	-
TOTAL	498 540 €	831 257 €

(1) depuis le 23 mai 2011

(2) rémunération fixe + rémunération variable (75% de la rémunération fixe pouvant atteindre 100% en fonction de l'atteinte des objectifs)

Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social

	Au titre de l'exercice 2011		Au titre de l'exercice 2012	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Monsieur Markus Lampe				
Rémunération fixe	-	301 012 €	-	475 007 €
Rémunération variable	200 000 €(1)	275 000 €	356 250 €(2)	175 000 €
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
Jetons de présence	-	-	-	-
Avantages en nature (3)	-	52 814 €	-	85 592 €
TOTAL	200 000 €	628 826 €	356 250 €	735 599 €

(1) Montant contractuel garanti pour l'exercice 2011, pouvant atteindre 100% du salaire de base (soit un montant de 475 000€) en fonction de l'atteinte des objectifs

(2) Montant maximum contractuel (75% du salaire de base en fonction de l'atteinte des objectifs), pouvant atteindre 100% dans certains cas(soit 475 000€)

(3) Voiture et appartement de fonction

Tableau récapitulatif de la situation de chaque dirigeant mandataire social en 2012

Nom du dirigeant mandataire social	Contrat de travail		Régime de retraite supplémentaire		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions		Indemnité relative à une clause de non concurrence	
	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON
M. Markus Lampe Directeur Général début mandat : 23/05/2011 fin mandat : 03/06/2013	X (1)			X	X (2)			

(1) avec la société contrôlante, Groupe du Louvre

(2) En cas de rupture de son contrat de travail imputable à l'employeur, Groupe du Louvre, et sauf faute grave ou lourde, indemnité de départ représentant 6 mois de rémunération brute moyenne (fixe + variable) versée au cours des 12 derniers mois. Cette indemnité n'est pas attachée à la cessation de ses fonctions de mandataire social de la société

- **Jetons de présence versés aux administrateurs**

L'Assemblée Générale Ordinaire du 8 juin 2011 a décidé de fixer le montant global annuel des jetons de présence devant être attribués aux administrateurs au titre de l'exercice 2010 à 75 000 euros, sur la base d'une étude effectuée par un Cabinet extérieur, prenant en compte les pratiques du marché pour des sociétés françaises cotées de dimension similaire. Cette politique d'attribution de jetons de présence est appliquée depuis l'exercice 2008.

Lors de sa séance du 8 juin 2011, le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité la répartition suivante des jetons de présence proposée par l'Assemblée Générale :

- 51 000 euros au Conseil d'administration, divisé par le nombre d'administrateurs et se divisant en :
 - une part fixe de 25 100 euros, allouée sans conditions et
 - un montant variable de 25 000 euros, alloué en fonction de son assiduité aux réunions du Conseil.
- 12 000 euros au Comité des comptes, soit 4 000 euros par administrateur.
- 12 000 euros au Comité des rémunérations, soit 4 000 euros par administrateur.

Ellis F. Rinaldi, Richard R. Gomel, Jérôme C. Silvey, et Barry Sternlicht, administrateurs représentants de Starwood Capital Group, ont renoncé à percevoir leurs jetons de présence en 2011, dus au titre de l'exercice 2010 et renonce à percevoir leurs jetons de présence en 2012, dus au titre de l'exercice 2011.

Tableau sur les jetons de présence et autres rémunérations perçus par les administrateurs

Membres du Conseil d'administration	Au titre de l'exercice 2010	Au titre de l'exercice 2011
Monsieur Michael Boroian(1)	8 456 €	23 860€(2)
Monsieur Michael J. Chu(3)	-	-
Madame Neda Daneshzadeh(3)	-	-
Monsieur Steven M. Hankin	-	-
Madame Dominique Hériard-Dubreuil(4)	8 456 €	7 916 €
Madame Françoise Labro(4)	-	-
Monsieur Ellis F. Rinaldi	-	-
Monsieur Hamilton South	6 758€(5)	3 447€(5)
Monsieur Richard R. Gomel	-	-
Monsieur Jérôme C. Silvey	-	-
Monsieur Barry Sternlicht	-	-
TOTAL	23 670 €	35 223 €

(1) administrateur jusqu'au 28 juin 2012

(2) montant total versé au titre des années 2011 et 2012 (jusqu'au 28 juin)

(3) administrateur depuis le 28 juin 2012

(4) administrateur jusqu'au 15 septembre 2011

(5) montant diminué d'une retenue à la source de 25% pour 2010 et de 30% pour 2011

- **Informations sur les stocks options et actions de performance attribuées au Directeur Général et aux administrateurs**

Aucune option de souscription n'a été attribuée ni levée au cours de l'exercice 2012

Tableau récapitulatif des options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social par l'émetteur et par toute société du groupe						
Nom du dirigeant mandataire social	N° et date du plan	Nature des options	Valorisation des options selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	Nombre d'options attribuées durant l'exercice	Prix d'exercice	Période d'exercice
-	-	-	-	-	-	-

Tableau récapitulatif des options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social			
Nom du dirigeant mandataire social	N° et date du plan	Nbre d'options levées durant l'exercice	Prix d'exercice
-	-	-	-

Aucune action de performance n'a été attribuée ni n'est devenue disponible au cours de l'exercice 2012.

Tableau récapitulatif des actions de performance attribuées durant l'exercice à chaque mandataire social par l'émetteur et par toute société du groupe						
Nom du dirigeant mandataire social	N° et date du plan	Nbre d'actions attribuées durant l'exercice	valorisation des actions selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	date d'acquisition	date de disponibilité	conditions de performance
-	-	-	-	-	-	-

Actions de performance devenues disponibles pour chaque mandataire social au cours de l'exercice	N° et date du plan	Nbre d'actions devenues disponibles durant l'exercice	Conditions d'acquisition
-	-	-	-

9.2.2 Historique des plans d'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions

A ce jour, la Société a mis en place un unique plan d'attribution d'options d'actions en date du 4 décembre 2007 dont les modalités sont résumées ci-dessous :

Historique des attributions d'options de souscription ou d'achat d'actions	
Date d'assemblée	Plan n°1 04/12/2007
Date du conseil d'administration	10/06/2008
Nombre total d'actions pouvant être souscrites ou achetées, dont le nombre pouvant être souscrites ou achetées par :	29 000
<i>Les mandataires sociaux</i>	
<i>Monsieur Hervé Martin, Directeur Général</i>	10 000
Point de départ d'exercice des options	12/06/2010
Date d'expiration	12/06/2013
Prix de souscription ou d'achat	212 €
Modalités d'exercice : 4 tranches	¼ en 2010, ¼ en 2011, ¼ en 2012 et ¼ en 2013
Nombre d'actions souscrites au 31/12/2012	0
Nombre cumulé d'options de souscription ou d'achat d'actions annulées ou caduques	5 000
Options de souscription ou d'achat d'actions restantes au 31/12/2012	22 000

Informations sur les options de souscription d'actions consenties aux dix premiers salariés attributaires de la Société

Tableau de synthèse des options de souscription ou d'achat d'actions consenties aux dix premiers salariés non mandataires sociaux attributaires et options levées par ces derniers en 2011	Nombre total d'options attribuées / d'actions souscrites ou achetées	Prix moyen pondéré
Options consenties, durant l'exercice, par l'émetteur et toute société comprise dans le périmètre d'attribution des options, aux dix salariés de l'émetteur et de toute société comprise dans ce périmètre, dont le nombre d'options ainsi consenties est le plus élevé	Néant	
Options détenues sur l'émetteur et les sociétés visées précédemment, levées durant l'exercice, par les dix salariés de l'émetteur et de ces sociétés, dont le nombre d'options ainsi achetées est le plus élevé	Néant	

10.1 Montant provisionné aux fins du versement de pension, retraite ou autres avantages

Néant

10.2 Transactions avec les principaux dirigeants et administrateurs :

Néant

11 Autres transactions avec les parties liées

Soldes et transactions avec les sociétés contrôlantes et les sociétés mises en équivalence :

En milliers d'euros	SOCIETES CONTROLANTES Groupe du Louvre	SOCIETES CONTROLANTES Catterton	SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE
<u>Actif</u>			
Créances financières			
Stocks			
Créances	1		55
Valeurs disponibles			
Provisions pour dépréciation			
<u>Passif</u>			
Dettes à court terme	1 045		
Emprunts et dettes financières à long terme	5 000		
<u>Charges</u>			
Achats/Charges externes	(1 291)	(220)	
Charges financières	(68)		
<u>Produits</u>			
Ventes			
Produits Financiers			

Concernant les sociétés contrôlantes, il s'agit des relations du Groupe Baccarat avec Groupe du Louvre et ses filiales. Principalement, elles correspondent à des relations commerciales, ventes de marchandises, prestations de services et de mise à disposition de personnel.

Au 30 juin 2013, le solde de l'avance en compte courant et du crédit vendeur consentis par Société du Louvre à Baccarat S.A. s'élève à 5 000 K€. Compte tenu du nouveau financement, l'avance de 5 000 K€ consentie par Société du Louvre à Baccarat S.A. a été reclassée en passifs non courants.

Le Conseil d'Administration du 28 juin 2012 a autorisé la conclusion avec Catterton Partners, devenue actionnaire à travers sa filiale CP Crystal Luxco le 28 juin 2012, d'une convention de prestations de services concernant l'assistance dans les domaines du marketing, du design, de l'innovation de produits, de la stratégie, de la mise à disposition de l'expérience et des contacts Catterton en Asie et plus particulièrement en Chine, moyennant une rémunération forfaitaire annuelle de 220 K€ payable trimestriellement,

soit 110K€ pour 6 mois au titre du premier semestre, auxquels viennent s'ajouter 110 K€ de frais de déplacement.

Les transactions avec la société mise en équivalence, SVD André Bonhomme concernent des opérations intra-groupes sur créances clients.

Le Groupe Baccarat est consolidé dans les comptes de Société du Louvre contrôlé par la société Groupe du Louvre.



KPMG Audit
Espace Européen de l'Entreprise
9, avenue de l'Europe
BP 20002 Schiltigheim
67013 Strasbourg Cedex
France



Mazars
61, rue Henri Regnault
92075 La Défense Cedex

Baccarat S.A.

**Rapport des commissaires aux
comptes sur l'information
financière semestrielle 2013**

Période du 1er janvier 2013 au 30 juin 2013
Baccarat S.A.
Rue des Cristalleries - 54120 Baccarat
Ce rapport contient 92 pages
Référence : xxx-xxx



KPMG Audit
Espace Européen de l'Entreprise
9, avenue de l'Europe
BP 20002 Schiltigheim
67013 Strasbourg Cedex
France



Mazars
61, rue Henri Regnault
92075 La Défense Cedex

Baccarat S.A.

Siège social : Rue des Cristalleries - 54120 Baccarat
Capital social : €20 767 825

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2013

Période du 1er janvier 2013 au 30 juin 2013

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés de la société Baccarat S.A., relatifs à la période du 1^{er} janvier 2013 au 30 juin 2013, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I - Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, la régularité et la sincérité des comptes semestriels consolidés et l'image fidèle qu'ils donnent du patrimoine et de la situation financière à la fin du semestre ainsi que du résultat du semestre écoulé de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1.15 de l'annexe aux comptes semestriels consolidés qui expose les effets de l'application au 1er janvier 2013 des amendements de la norme IAS 19 relative aux engagements en matière d'avantages au personnel.

II – Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés.

Schiltigheim, le 30 septembre 2013

Courbevoie, le 30 septembre 2013

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Mazars

Frédéric Piquet
Associé

Raymond Petroni
Associé